

RAPPORT SEMESTRIEL



**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**Jean-Baptiste Chasseloup
de Chatillon**

Président

Philippe Alexandre

Administrateur

Carlos Tavares

Administrateur

Michel Philippin

Administrateur
Président du comité d'audit

François Pierson

Administrateur
Membre du comité d'audit

PEUGEOT S.A.

Administrateur
Représentant permanent :
Pierre Todorov
Membre du comité d'audit

AUTOMOBILES PEUGEOT

Administrateur
Représentant permanent :
Maxime Picat

DIRECTION GENERALE

Philippe Alexandre

Directeur Général

Alain Martinez

Directeur Général Délégué

Bernard Darrieutort

Directeur Général Délégué
(Zone Asie)

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES TITULAIRES**

**Ernst & Young audit
Mazars**

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUPPLEANTS**

**PICARLE et associés
Guillaume Potel**

Situation au 28 juillet 2014

BANQUE PSA FINANCE

Société anonyme au capital de 177 408 000 euros

Siège social - 75, avenue de la Grande Armée – 75116 Paris
R.C.S. Paris 325 952 224 - Siret 325 952 224 00013
Code APE 6419Z
Code interbancaire 13168N

www.banquepsafinance.com

Tél. : + 33 (1) 46 39 66 33

Immatriculée auprès du registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) sous le n° 07 008 501,
consultable au www.orias.fr.

1**RAPPORT DE GESTION****1**

1.1	Chiffres clés	2
1.2	Activités de Banque PSA Finance et son évolution	3
1.3	Analyse des résultats opérationnels	6
1.4	Situation Financière	13
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	19
1.6	Contrôle interne	20

2**COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2014****21**

2.1	Bilan consolidé	22
2.2	Compte de résultat consolidé	23
2.3	Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	24
2.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires	24
2.5	Tableau des flux de trésorerie consolidés	25
2.6	Notes aux états financiers consolidés	26
2.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	65

Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2014

66

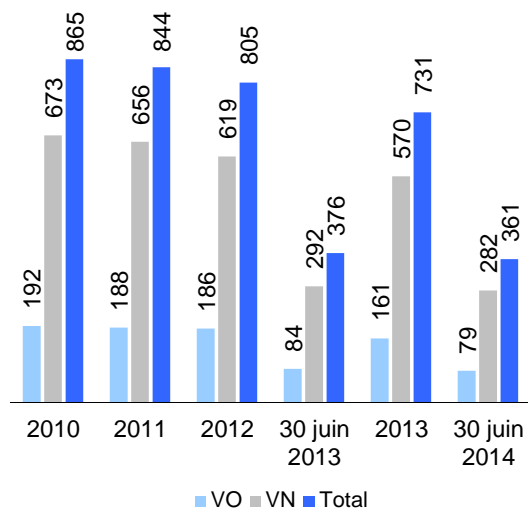
1

RAPPORT DE GESTION

1.1	Chiffres clés	2
1.2	Activités de Banque PSA Finance et son évolution	3
1.2.1	Résumé des Informations Financières	3
1.2.2	Activités des principales sociétés filiales et succursales du Groupe Banque PSA Finance	5
1.3	Analyse des résultats opérationnels	6
1.3.1	Les ventes de véhicules Peugeot, Citroën et DS	6
1.3.2	Activité de Banque PSA Finance	7
1.3.3	Résultats des opérations	11
1.4	Situation Financière	13
1.4.1	Actifs	13
1.4.2	Dépréciations sur créances douteuses	14
1.4.3	Politique de refinancement	14
1.4.4	Sécurité de la liquidité	16
1.4.5	Notations de crédits	17
1.4.6	Fonds propres et exigences en fonds propres	17
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	19
1.6	Contrôle interne	20
1.6.1	Le dispositif de contrôle permanent	20
1.6.2	Le dispositif de contrôle périodique	20
1.6.3	La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif	20

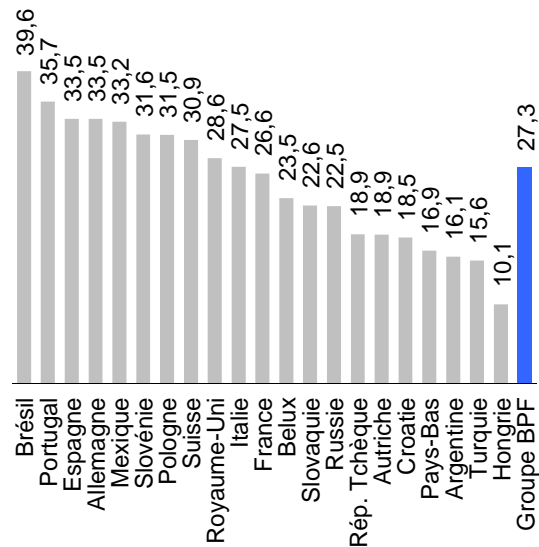
1.1 Chiffres clés

EVOLUTION DES VEHICULES FINANCES A LA CLIENTELE FINALE(en milliers de véhicules)

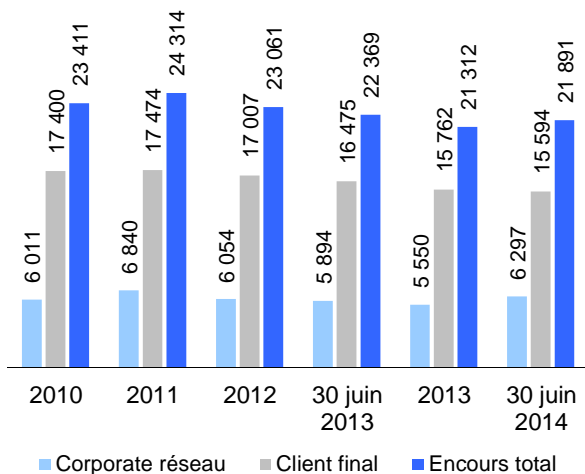


TAUX DE PENETRATION PAR PAYS (%)
AU 30 JUIN 2014

(Financements VN / immatriculations VN du Groupe PSA Peugeot Citroën)

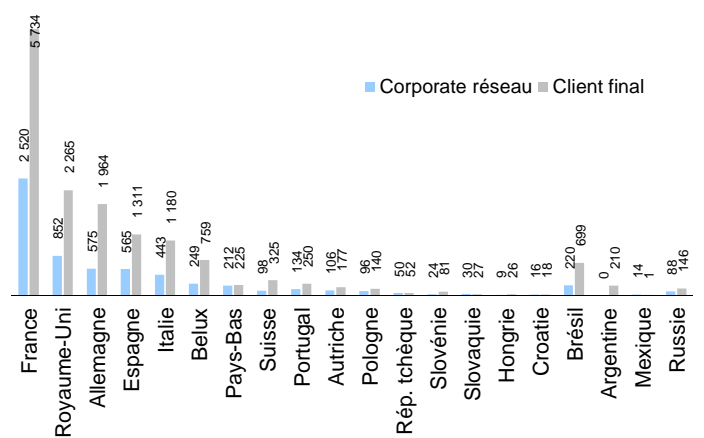


EVOLUTION DES ENCOURS CLIENTELE FINALE ET RESEAU AU 30 JUIN 2014 (en millions d'euros)

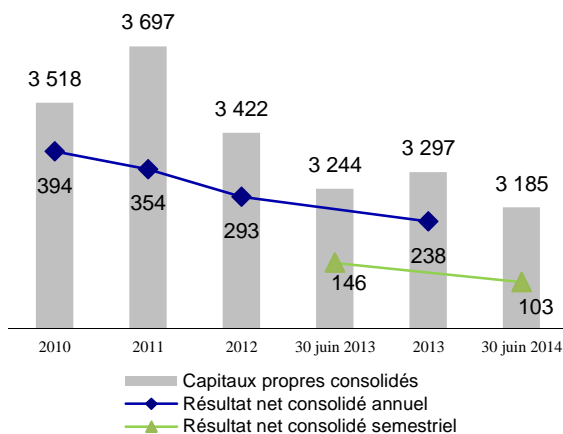


ENCOURS PAR PAYS

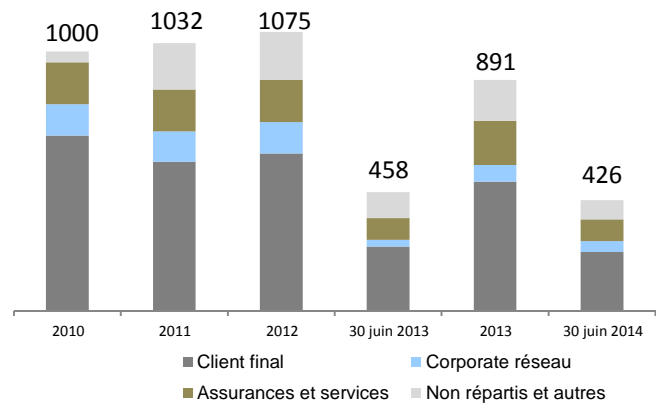
AU 30 JUIN 2014 (en millions d'euros)



CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT NET AU 30 JUIN 2014 (en millions d'euros)



EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE (en millions d'euros)



1.2 Activités de Banque PSA Finance et son évolution

1.2.1 Résumé des Informations Financières

Le résumé historique des informations financières consolidées qui suit provient des comptes consolidés de Banque PSA Finance (nommée ci-après « BPF ») inclus dans ce présent rapport semestriel, qui a été préparé dans le respect des standards « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) adoptés par les pays de l'Union Européenne. Les comptes consolidés ont été validés par les commissaires aux comptes, Ernst & Young audit et Mazars en 2012 et 2013.

L'interprétation IFRIC 21 – Taxes est appliqué par anticipation par BPF au 1er janvier 2014.

En raison du caractère rétrospectif de cette norme, les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités en conformité avec ces nouveaux principes à des fins de comparaison (cf. Note 3 des comptes consolidés).

FINANCEMENTS CONSENTIS AU COURS DE LA PERIODE

	30 juin 2014	30 juin 2013	Variation en %
Financements à la clientèle finale			
Nombre de véhicules financés	360 781	375 820	- 4,0
Montant des financements consentis (<i>en millions d'euros, hors agios</i>)	3 867	3 893	- 0,7
Financements des stocks des réseaux automobiles			
Nombre de véhicules financés	881 877	836 047	+ 5,5
Montant des financements de véhicules (<i>en millions d'euros</i>)	16 650	15 411	+ 8,0
Montant des financements de pièces de rechange et autres (<i>en millions d'euros</i>)	1 645	1 846	- 10,9
Activité d'assurance et services			
Nombre de contrats assurances et services mis en place	729 807	691 606	+ 5,5

BILAN CONSOLIDE

(en millions d'euros)

Actif	30 juin 2014	31 déc. 2013	Variation en %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	565	783	- 27,8
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 091	1 439	+ 45,3
Prêts et créances sur la clientèle	21 891	21 312	+ 2,7
Actifs d'impôts différés	107	136	- 21,3
Autres actifs	1 084	1 447	- 25,1
Total de l'actif	25 738	25 117	+ 2,5
Passif	30 juin 2014	31 déc. 2013	Variation en %
Dettes envers les établissements de crédit	7 005	6 268	+ 11,8
Dettes représentées par un titre	11 571	12 624	- 8,3
Autres passifs	3 977	2 928	+ 35,8
Capitaux propres	3 185	3 297	- 3,4
Total du passif	25 738	25 117	+ 2,5

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013	Variation en %
Produit net bancaire	426	458	- 7,0
Charges générales d'exploitation et assimilées ¹	-201	-200	+ 0,5
Coût du risque	-53	-60	- 11,7
Résultat d'exploitation	172	198	- 13,1
Résultat hors exploitation	3	4	- 25,0
Impôts sur les bénéfices	-72	-56	+ 28,6
Résultat net	103	146	- 29,5

¹ - y compris les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, et les gains et pertes sur actifs immobilisés

ENCOURS ET PRETS A LA CLIENTELE**PAR SEGMENT DE CLIENTELE**

(en millions d'euros)	30 juin. 2014	31 déc. 2013	Variation en %
Corporate réseau	6 297	5 550	+ 13,5
Client final	15 594	15 762	- 1,1
dont Retail	14 007	14 238	- 1,6
dont Corporate hors réseau et assimilés	1 587	1 524	+ 4,1
Total des prêts et créances sur la clientèle	21 891	21 312	+ 2,7

PAR REGION

(en millions d'euros)	30 juin. 2014	31 déc. 2013	Variation en %
France	8 254	7 991	+ 3,3
Europe de l'Ouest (hors France)	11 690	11 242	+ 4,0
Europe Centrale et Orientale	569	547	+ 4,0
Amérique Latine	1 144	1 257	- 9,0
Reste du Monde	234	275	- 14,9
Total	21 891	21 312	+ 2,7

PRODUIT NET BANCAIRE PAR PORTEFEUILLE

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013	Variation en %
Client final	227	248	- 8,5
dont Retail	217	237	- 8,4
dont Corporate hors réseau et assimilés	10	11	- 9,1
Corporate réseau	42	26	+ 61,5
Assurances et services (y compris coût net de refinancement)	83	84	- 1,2
Non répartis et autres¹	74	100	- 26,0
Total	426	458	- 7,0

¹ - Représente principalement l'ajustement du coût de refinancement, reflétant le fait que les charges d'intérêt sont distribuées par segment de clientèle selon les niveaux moyens de refinancement, et avec l'hypothèse que les prêts sont refinancés à 100% par endettement.

1.2.2 Activités des principales sociétés filiales et succursales du Groupe Banque PSA Finance

Contrôlée directement à 100% par des sociétés du Groupe PSA Peugeot Citroën, BPF assure dans les 23 pays (Chine incluse) où elle est implantée le financement des ventes des véhicules par les réseaux des Marques Peugeot, Citroën et DS.

Elle assure également aux réseaux des trois Marques le financement de leurs stocks de véhicules (neufs et occasions) et de pièces de rechange, ainsi que d'autres financements tels que celui du besoin en fonds de roulement et propose aux clients, particuliers ou entreprises, une gamme complète de financements et de services.

Le plus souvent, l'offre de BPF aux particuliers ou entreprises associe aux financements des assurances et services au sein de produits packagés.

A noter également, dans le cadre du développement de l'activité d'épargne démarrée en mars 2013, le lancement en mars 2014 d'un nouveau produit, toujours sous la marque PSA Banque, le compte à terme DISTINGO « Fixe ».

Enfin, et faisant suite à leur entrée en négociations exclusives le 19 février 2014, BPF et Santander Consumer Finance (Santander CF) ont annoncé le 10 juillet la signature de l'accord-cadre sur la constitution d'un partenariat qui porte sur onze pays en Europe.

Ce partenariat entre BPF et Santander CF, la division de Banco Santander spécialisée dans le crédit

à la consommation, prendra la forme de sociétés communes dans la plupart des pays ou d'accords commerciaux. Cette opération renforcera la compétitivité des Marques du Groupe PSA Peugeot Citroën leur permettant une meilleure pénétration du marché de financement automobile. Elle dynamisera et pérennisera les activités de BPF grâce à des offres compétitives réservées aux Marques et aux clients de PSA Peugeot Citroën. Le périmètre envisagé pour l'opération couvrira environ 90% des activités actuelles de BPF.

L'opération a reçu l'avis favorable des comités d'entreprise concernés de PSA Peugeot Citroën et de BPF. La mise en place de ce partenariat reste soumise à l'approbation des autorités de la concurrence et des autorités de régulation du secteur bancaire dans les principaux pays européens. Sous ces réserves, la transaction devrait être finalisée courant 2015 et début 2016. Les nouvelles sociétés en partenariat seraient consolidées par mise en équivalence par BPF. Ce partenariat devrait permettre d'ici 2018 une remontée de trésorerie de l'ordre de 1,5 milliards d'euros aux sociétés industrielles et commerciales du Groupe PSA Peugeot Citroën.

Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans ce rapport semestriel excluent les activités de la Chine, l'entité s'y trouvant n'étant pas consolidée par intégration globale mais intégrée selon la méthode de mise en équivalence.

1.2.2.1 Offre de Produits et Services

L'offre de solutions de financement, d'assurances et de services de BPF comprend :

- **Le financement au client final (71% des encours à la clientèle au 30 juin 2014).** L'offre aux particuliers, petites et moyennes entreprises et clients corporate hors réseau et assimilés se compose d'un ensemble de solutions incluant des ventes à crédit pour l'achat de véhicules neufs et d'occasion, ainsi qu'une variété de solutions de location avec ou sans option d'achat.
- **Le financement au corporate réseau (29% des encours à la clientèle au 30 juin 2014).** Les concessionnaires des réseaux Peugeot, Citroën et DS le cas échéant ont à leur disposition des solutions de financement de leur stock de véhicules neufs, de véhicules d'occasion et de pièces détachées, ainsi que d'autres types de financements tels que leur besoin en fonds de roulement.
- **Les assurances et les services.** Destinés à la clientèle finale et corporate réseau, une gamme étendue de produits d'assurances et services sont proposés, tels que les assurances liées au

financement comme l'assurance décès, chômage, invalidité, les assurances complémentaires permettant de mieux protéger le véhicule, les assurances liées au véhicule comme l'assurance automobile et des services liés aux véhicules et à la mobilité comme par exemple l'extension de garantie, le contrat de maintenance ou des prestations d'assistance.

- **Epargne grand public.** Par ailleurs, l'activité d'épargne grand public lancée en mars 2013 sous la marque PSA Banque a permis de constituer un encours total de 1,3 milliards d'euros au 30 juin 2014, dont 1,258 milliards d'euros au titre du livret d'épargne DISTINGO, 45 millions d'euros au titre du compte à terme DISTINGO « Fixe » et 17 millions d'euros au titre des dettes rattachées. Cette performance illustre le succès de la politique de diversification des sources de financement de BPF. Elle prouve également la confiance des épargnants dans les perspectives de développement du Groupe PSA Peugeot Citroën et de BPF, et confirme la pertinence du dispositif mis en place autour de l'économie réelle.

1.2.2.2 Couverture géographique

Les activités de financement à la clientèle finale sont réalisées dans 23 pays (Chine incluse) ce qui représente une couverture d'environ 89% des ventes de véhicules assemblés par le Groupe PSA Peugeot

Citroën au premier semestre 2014. Les marchés les plus importants sont la France et les autres pays de l'Europe de l'Ouest (principalement le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie), et le Brésil.

1.3 Analyse des résultats opérationnels

1.3.1 Les ventes de véhicules Peugeot, Citroën et DS

Au cours du premier semestre 2014, les marchés automobiles mondiaux ont progressé de 3,6%, une hausse qui masque d'importantes disparités: une croissance de 6,6% en Europe et même de 12,8% en Chine, premier marché automobile mondial, mais une baisse de -7,8 % en Russie et de -9% en Amérique Latine.

Faits marquants du premier semestre 2014

- Ventes mondiales à 1 541 000 unités, en hausse de 5,5% ;
- Forte croissance des ventes en Europe à +11,7% et en Chine/Asie du Sud-Est à +27,7% ;
- Part de marché Europe à 12,1 % ;
- Succès des derniers lancements, les Peugeot 308, 2008, 301 et des Citroën C4 Picasso et C-Elysée et très bon démarrage pour Peugeot 108, nouvelle Citroën C1 et Citroën C4 CACTUS ;
- Leadership sur le marché des VUL en Europe, avec une part de marché en hausse à 21,2% ;
- Leader européen en termes d'émissions de CO2 avec une moyenne de 111,8 g de CO2 /km.

La politique de développement de l'activité du Groupe PSA Peugeot Citroën repose principalement sur la poursuite de la globalisation des ventes :

Europe : des ventes en croissance de 12% dans un marché toujours instable. Dans un marché VP + VUL en hausse de 6,6%, les ventes de PSA Peugeot Citroën se sont établies à 956 000 véhicules, en progression de 11,7 % par rapport au premier semestre 2013. La part de marché du Groupe s'établit à 12,1% en Europe au premier semestre 2014, contre 12,2% au premier semestre 2013.

Accélération de la dynamique commerciale en Chine et Asie du Sud-Est. Au premier semestre 2014, dans un marché en hausse de 12,8%, les ventes de PSA Peugeot Citroën en Chine/ASEAN progressent de 27,7% (dont 24,5% pour la Chine) grâce aux résultats de ses deux co-entreprises, Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) et Changan PSA Automobile (CAPSA). Ces dernières affichent une part de marché en hausse de 0,4 point sur le premier semestre, à 4,2%. Depuis mars 2014, la Chine est devenue le premier marché de PSA Peugeot Citroën dans le monde.

Immatriculations PSA Peugeot Citroën (Périmètre BPF, hors Chine) Région

	30 juin 2014	30 juin 2013
France	352 760	339 159
Europe Occidentale (hors France)	482 683	451 839
Europe Centrale et Orientale	42 546	37 411
Amérique Latine	111 688	137 089
Reste du Monde	40 781	61 458
Total	1 030 458	1 026 956

Inde-Pacifique: perspectives de développement encourageantes avec 9 600 unités vendues.

Priorité au redressement et à la rentabilité des opérations en Amérique Latine. Sur un marché en recul de 9,2%, les ventes du Groupe sont en recul de 26,8% à 107 000 unités. La part de marché s'établit à 4,6%. Cette situation reflète la baisse des marchés automobiles, principalement en Argentine où le Groupe reste parmi les leaders avec une part de marché en augmentation de 15,2% à 15,5%, ainsi que les effets négatifs de l'évolution des devises locales. Sur cette zone, le Groupe met en place les conditions d'une croissance rentable dans le cadre du plan stratégique « Back In the Race ».

Eurasie : mise en place du plan de redressement commercial. En Russie, dans un marché en baisse de 7,8%, exposé à la pression d'un environnement macro-économique défavorable, la part de marché du Groupe est de 1,9%. Les ventes du Groupe s'établissent à 23 400 unités en baisse de 25,8%. Comme annoncé dans le plan stratégique «Back in the Race», PSA Peugeot Citroën se concentre notamment sur la réorganisation de ses structures, sur l'étendue de ses gammes commerciales et sur le nécessaire développement de l'intégration locale afin de se mettre en situation d'une croissance rentable.

Afrique et Moyen-Orient : des marchés fortement pénalisés par les taux de change, mais de fort potentiel de développement. Dans un marché en recul de 2,1% et affecté par le renforcement de l'euro, les ventes du Groupe baissent de 37,2% à 81 600 véhicules. Après plusieurs années de croissance, les marchés algérien et turc notamment connaissent un fort repli. Dans ce contexte, le Groupe reste très présent, Peugeot est ainsi n°2 en Algérie, et travaille au développement et au déploiement de ses Marques.

Au second semestre, PSA Peugeot Citroën poursuivra la différenciation de ses trois Marques Peugeot, Citroën et DS ainsi que le développement de son plan produit mondial plus ciblé pour assurer une meilleure couverture de marché. Le rythme soutenu de nouveaux lancements se poursuivra également renforçant ainsi la performance commerciale des Marques dans le monde.

1.3.2 Activités de Banque PSA Finance

1.3.2.1 Activités commerciales de Banque PSA Finance

A. Activités de financement

i. Activité de financement à la clientèle finale

Le taux de pénétration des véhicules neufs a atteint 27,3%, en retrait de 1,1 points par rapport au premier semestre 2013. Ces résultats doivent s'apprécier en tenant compte d'une performance historique réalisée l'année dernière sur la même période à 28,4%. Ce résultat est fortement impacté pour moitié par la Zone Amérique Latine avec la crise argentine. Concernant les volumes, compte tenu de la stabilité des immatriculations de PSA Peugeot Citroën sur le périmètre BPF et d'une pénétration de 27,3%, le nombre de contrats de financement VN au client final est en baisse de 3,5% pour s'établir à 281 861 dossiers PSA contre 292 125 au premier semestre 2013.

Sur l'ensemble de la zone Europe (Occidentale Centrale et Orientale) les résultats en termes de pénétration VN diminuent de 0,7 point à 27,7% sur ce premier semestre.

Les performances en Amérique Latine sont très contrastées avec une pénétration VN de 27,5% soit - 4,5 points. Le Brésil progresse avec un résultat historique de 39,6% soit +0,8 point par rapport au premier semestre 2013 alors que l'Argentine est confrontée à une très forte diminution de sa pénétration VN à 16,1% soit -10,4 points, car fortement impactée

par la crise et la baisse de 24% des immatriculations sur le Marché VN.

En Chine, l'activité de financement à la clientèle finale progresse de +4,6 points avec une pénétration de 14,7% et des volumes de contrats en hausse de plus de 91,4% par rapport au premier semestre 2013 soit 49 916 contrats (pour rappel +86% par rapport au premier semestre 2012 avec 26 075 contrats au premier semestre 2013).

Du fait des variations importantes liées au mix pays, d'une volonté de privilégier dans ce contexte le niveau de marge brute à la production unitaire tout en conservant une politique sélective en termes de risque, BPF a enregistré une baisse de 4% des volumes de financements VN et VO, à la clientèle finale au premier semestre 2014, avec 360 781 contrats, par rapport aux 375 820 contrats au premier semestre 2013.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de l'activité de financement à la clientèle finale de BPF au premier semestre 2013 et 2014 (Chine exclue).

PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS VN ET VO EN CLIENT FINAL

(en nombre de contrats)

	30 juin 2014	30 juin 2013	Variation en %
Vente à crédit	243 284	259 926	- 6,4
Activités de location et autres financements	117 497	115 894	+ 1,4
Total	360 781	375 820	- 4,0
<i>dont hors Europe de l'Ouest</i>	<i>54 549</i>	<i>71 522</i>	<i>- 23,7</i>

(en millions d'euros, hors agios)

Vente à crédit	2 212	2 277	- 2,9
Activités de location et autres financements	1 655	1 616	+ 2,4
Total	3 867	3 893	- 0,7
<i>dont hors Europe de l'Ouest</i>	<i>393</i>	<i>568</i>	<i>- 30,8</i>

Les nouveaux financements de ventes à crédit sont en retrait de 6,4%, tandis que les activités locations et autres financements progressent de 1,4% en nombre et de +2,4% en montant.

Le montant moyen financé est en progression de 3,47% entre le premier semestre 2013 et 2014.

PRODUCTION DE FINANCEMENTS CLIENT FINAL VN ET VO PAR PORTEFEUILLE CLIENTELE

(en millions d'euros)	30 juin. 2014	30 juin 2013	Variation en %
Financement Retail	3 401	3 427	- 0,8
dont VN	2 809	2 830	- 0,7
dont VO et autres	592	597	- 0,8
Financement Corporate hors réseau et assimilés	466	466	0,0
Financement Client Final	3 867	3 893	- 0,7

Les nouveaux financements pour les particuliers et les petites et moyennes entreprises demeurent relativement stables à -0,8%, au premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013. Le financement des véhicules neufs pour ce segment a légèrement diminué de -0,7% en 2014. Même remarque pour les véhicules d'occasion qui enregistrent une variation de -0,8%.

Le tableau ci-dessous illustre le montant des nouveaux financements accordés au premier semestre 2013 et 2014 (Chine exclue) par segment de clientèle.

Les financements nouveaux pour le segment corporate hors réseau et assimilés sont quant à eux stables.

Le tableau suivant présente une répartition des prêts aux clients finaux au premier semestre 2013 et 2014 par région (Chine exclue), en fonction du nombre de véhicules financés.

PRODUCTION DE FINANCEMENTS CLIENT FINAL VN ET VO PAR REGION

(en nombre de contrats)	30 juin. 2014	30 juin 2013	Variation en %
France	131 123	130 433	+ 0,5
Europe de l'Ouest (hors France)	175 109	173 865	+ 0,7
Europe Centrale et Orientale	12 085	9 488	+ 27,4
Amérique Latine	34 168	49 006	- 30,3
Reste du Monde	8 296	13 028	- 36,3
Total	360 781	375 820	- 4,0

Financement des véhicules neufs

Au premier semestre 2014, BPF a financé 281 861 véhicules neufs via des ventes à crédit ou locations, ce qui représente une baisse de 3,5% par rapport au premier semestre 2013.

A noter que sur l'ensemble de la zone Europe (Occidentale Centrale et Orientale) la réalisation en nombre de contrats VN atteint 243 143 soit une progression de +3,3% par rapport au premier semestre 2013. Cette bonne performance souligne l'efficacité des synergies mises en place avec les directions commerciales des Marques Peugeot, Citroën et DS.

Hors Europe, la crise argentine a affecté fortement le marché automobile toutes Marques (-24,0%) et dans ce contexte, nous enregistrons une baisse de volume de 19 378 à 9 153 contrats.

La Chine enregistre une croissance significative de +23 796 contrats VN soutenue par une forte progression des ventes du Groupe de 24,5%. (Voir 1.3.2.1.A.iii « Activités de financement en Chine »).

Financement des véhicules d'occasion

Les années précédentes, l'activité VO avait été fortement impactée par le ralentissement économique en Europe Occidentale et le renforcement de la concurrence. Au premier semestre 2014, le volume de contrats de financement souscrits est en retrait de 5,7%. Dans ce contexte, BPF a maintenu une stratégie axée sur la préservation des marges et une politique de risque sélective, toujours dans un contexte de forte concurrence.

Notons une progression du montant moyen financé de 4,3%. Le nombre de VO financés au global est de 78 920 unités au premier semestre 2014 contre 83 695 unités au premier semestre 2013.

ii. Activité de financement à la clientèle corporate réseau

L'activité de financement à la clientèle corporate réseau a connu une reprise, après une longue période de contraction. Celle-ci est allée en s'amplifiant au cours du premier semestre et n'est pas liée à une offre de financement additionnelle ou modifiée. Dans un contexte de reprise du marché, la progression des encours financés est naturellement plus importante pour les véhicules que pour les pièces de rechange.

L'encours de financement à fin juin 2014 d'un montant de 6 297 millions d'euros progresse de 13,5%,

Sur les deux principaux marchés que sont la France et la Grande-Bretagne, les volumes sont stabilisés au premier semestre 2014, en revanche la production est en recul sur l'Allemagne et sur l'Amérique Latine.

L'activité de financement VO de BPF reste toujours très concentrée sur trois pays (France, Allemagne et Grande-Bretagne) et est toujours influencée par l'impact des achats de véhicules neufs soutenus par de nombreuses actions commerciales.

en lien avec la cyclicité des approvisionnements dans le cadre des fermetures d'usine pendant la période estivale. Les hausses d'encours sont sensibles sur des marchés en nette reprise comme l'Espagne et le Royaume-Uni.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux financements accordés aux concessionnaires au premier semestre 2013 et 2014

PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS AU SEGMENT CORPORATE RESEAU

	30 juin. 2014	30 juin 2013	Variation en %
En nombre de véhicules	881 877	836 047	+ 5,5
En montant (en millions d'euros)	18 295	17 257	+ 6,0
dont véhicules	16 650	15 411	+ 8,0
dont pièces de rechange et autres	1 645	1 846	- 10,9

ENCOURS DE FINANCEMENT SUR LE SEGMENT CORPORATE RESEAU (en millions d'euros)

	30 juin. 2014	31 déc. 2013	Variation en %
Véhicules	4 559	3 959	+ 15,2
Pièces de rechange et autres	1 738	1 591	+ 9,2
Total	6 297	5 550	+ 13,5

iii. Activités de financement en Chine

Le marché automobile chinois poursuit sa croissance à deux chiffres, avec en 2014 un développement plus marqué dans les villes de deuxième et troisième niveau, et une série de lancements de véhicule réussis qui ont permis d'augmenter les ventes de DPCA plus rapidement que le marché.

Ce dynamisme permet à la fois à l'activité de ventes de véhicules du Groupe PSA Peugeot Citroën et à celle des activités de financement de la Banque via sa joint-venture DPCAFC de continuer sur une tendance de forte croissance. Les encours de crédit,

qui ont progressé de 46,8% sur l'année 2013, augmentent de 24,9% sur les six premiers mois de l'année 2014. Le nombre de véhicules financés à la clientèle finale augmente de 91,4% par rapport au 30 juin 2013.

Cette tendance n'apparaît pas dans le portefeuille consolidé de prêts et créances à la clientèle de la Banque puisque la filiale chinoise est consolidée par mise en équivalence. Le tableau ci-dessous présente les grands agrégats de la production de la filiale chinoise au premier semestre 2013 et 2014.

FINANCEMENTS EN CHINE

	30 juin. 2014	30 juin 2013	Variation en %
Financements à client final (y compris locations)			
Nombre de véhicules financés (VN et VO)	49 916	26 075	+ 91,4
Montant des financements consentis (en millions d'euros, hors agios)	374	227	+ 64,8
Financements Corporate réseau			
Nombre de véhicules financés	181 045	122 405	+ 47,9
Montant des financements consentis (en millions d'euros, y compris les pièces de rechange)	2 407	1 778	+ 35,4
Encours (en millions d'euros)			
Financements à client final	736	607	+ 21,3
Financements Corporate réseau	436	331	+ 31,7
Total des encours	1 172	938	+ 24,9

Dans le cadre du développement de l'activité de PSA et de BPF en Chine, BPF poursuit son assistance à CAPSA (Joint-Venture à 50/50 entre Chang'An et PSA) en vue d'aider au développement et financement

du réseau de concessionnaires ainsi que de proposer des crédits et services aux clients de CAPSA grâce au concours de banques locales en attendant la création en Joint-Venture d'une Auto Finance Company (AFC).

B. Activités d'Assurance et de Services

Les revenus de l'activité Assurances et Services peuvent se décomposer en deux éléments qui sont comptabilisés de manière différente dans les comptes consolidés de BPF :

- La marge dégagée sur les activités d'assurance est enregistrée comme « Marge sur prestations de services d'assurance » et se compose des primes acquises moins les sinistres payés et variations des passifs liés aux contrats d'assurance. Cette marge est en croissance de 11,3% par rapport au premier semestre 2013.
- Les commissions qui proviennent de la vente de services de sociétés d'assurance tierces sont enregistrées en « Marge sur autres prestations de services ». Ces prestations comprennent des assurances qui ne sont pas assurées par PSA Insurance elle-même (assurance « auto » ou sur les marchés où PSA Insurance ne peut opérer en tant qu'assureur) ainsi que des services liés aux véhicules comme des contrats de maintenance et des extensions de garantie. Cette marge est en baisse de

22,6% par rapport au premier semestre 2013. Cette diminution est liée à la modification de la répartition des revenus entre marge sur prestations de services d'assurance et marge sur autres prestations de services, en conséquence du démarrage des activités d'assurance en propre en 2009, ainsi qu'à une baisse exceptionnelle de 5,7 millions d'euros qui se décompose comme suit :

- un effet change défavorable de 4,5 millions d'euros essentiellement dû à la chute du peso argentin (4,1 millions d'euros) ;
- un revenu exceptionnel de 1,2 millions d'euros enregistrée au premier semestre 2013 en Belgique.

En comparaison avec le premier semestre 2013, la marge globale assurance et services baisse seulement de 1 million d'euros.

Le tableau suivant présente la marge des prestations d'assurance et services ventilée selon cette répartition entre le premier semestre 2013 et 2014.

PRODUIT NET BANCAIRE SUR PRESTATIONS D'ASSURANCES ET DE SERVICES

(en millions d'euros)	30 juin. 2014	30 juin 2013	Variation en %
Marge sur prestations de services d'assurance	59	53	+ 11,3
Marge sur autres prestations de services ¹	24	31	- 22,6
Total²	83	84	- 1,2

1 - Après élimination des transactions intra segments qui sont principalement les commissions payées par PSA Insurance à d'autres entités du Groupe.

2 - Hors coût de refinancement (voir note 27.2 des comptes consolidés)

1.3.2.2 Activités d'épargne grand public

L'activité de collecte des dépôts en France rencontre un succès indéniable, avec 1,3 milliards d'euros d'encours total à fin juin 2014 (dont 45 millions d'euros au titre du compte à terme DISTINGO « Fixe »), auprès de 34 387 clients (dont 1 496 clients au titre du compte à terme DISTINGO « Fixe »).

Cette activité est principalement soutenue par les actions suivantes:

- des campagnes de conquête avec des offres promotionnelles pour acquérir de nouveaux clients, renforcée par des actions de parrainage ;
- des campagnes de fidélisation pour lutter contre le phénomène naturel de l'attrition ;
- le lancement d'un nouveau produit, le 24 mars 2014, avec le compte à terme DISTINGO « Fixe ».

Fort de ce succès, l'activité de collecte d'épargne grand public sera lancée d'ici la fin de l'année 2014 en Belgique et en Allemagne.

ACTIVITE D'EPARGNE France	30 juin. 2014	31 déc. 2013	Variation en %
Nombre de contrats en vie	34 387	25 141	+ 36,8
Collecte totale (en Millions €)	1 097	1 606	
Encours Final (en Millions €)	1 303	955	+ 36,4
Encours moyen par contrat (en Milliers €)	38	38	0,0

1.3.3 Résultats des opérations

RESULTAT NET (en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013	Variation en %
Produit net bancaire	426	458	- 7,0
Charges générales d'exploitation et assimilées ¹	-201	-200	+ 0,5
Coût du risque	-53	-60	- 11,7
Résultat d'exploitation	172	198	- 13,1
Résultat hors exploitation	3	4	- 25,0
Impôts sur les bénéfices	-72	-56	+ 28,6
Résultat net	103	146	- 29,5

1 - y compris les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, et les gains et pertes sur actifs immobilisés

1.3.3.1 Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire diminue de 7% à 426 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 458 millions d'euros au 30 juin 2013. Cette diminution s'explique par la baisse importante des encours nets moyens (-1 milliards d'euros sur les 12 derniers mois) ainsi que par

une charge exceptionnelle de l'ordre de 14 millions d'euros concernant la succursale de BPF en Grande-Bretagne, liée à l'application du « Credit Consumer Act » ayant entraîné le remboursement d'intérêts aux clients concernés par un défaut de relevé annuel.

1.3.3.2 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation et assimilées demeurent maîtrisées au 30 juin 2014 à 201 millions d'euros. Cette stabilité est la résultante d'économies substantielles réalisées sur les 12 derniers mois (de l'ordre de 5 millions d'euros), compensées par l'absence de reprise de provision

exceptionnelle en 2014 (au premier semestre 2013, la résolution d'un litige fiscal au Brésil en faveur de BPF avait engendré une reprise de provision exceptionnelle de 4,3 millions d'euros).

1.3.3.3 Coût du risque

Le coût du risque ressort à 53 millions au 30 juin 2014, soit 0,50% des encours nets moyens, contre 60 millions d'euros au 30 juin 2013, soit 0,55% des encours nets moyens.

Le coût du risque retail de BPF reflète les dotations nettes pour dépréciation qui sont comptabilisées au titre des créances incidentées et douteuses relatives aux ventes à crédit et locations.

Le coût du risque retail (particuliers et petites entreprises) s'élève au 30 juin 2014 à 47 millions d'euros contre 56 millions d'euros au 30 juin 2013. Cet écart est principalement lié à l'évolution positive des bases provisionnables. Les encours douteux et

1.3.3.4 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation a diminué de 13,1%, passant de 198 millions d'euros au 30 juin 2013 à 172 millions au 30 juin 2014. Cette baisse est la résultante de la diminution du Produit Net Bancaire, compensée

1.3.3.5 Résultat Net Consolidé

Le résultat net consolidé ressort à 103 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 146 millions d'euros au 30 juin 2013, soit une baisse de 43 millions d'euros.

La quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence augmente légèrement pour s'établir à 5 millions d'euros au 30 juin 2014, comparé à 4 millions d'euros au 30 juin 2013, reflétant la hausse de l'activité de BPF en Chine.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 72 millions d'euros contre 56 millions d'euros au premier semestre 2013 (cf. note 26.3 des comptes consolidés), soit une charge complémentaire de 16 millions d'euros, principalement liée à :

douteux compromis au 30 juin 2014, dans un contexte de risque maîtrisé, sont en effet en diminution de 70 millions d'euros par rapport au 30 juin 2013 (Voir 1.4.2 «Dépréciation des créances douteuses»).

Le coût du risque corporate hors réseau et assimilés est non significatif au 30 juin 2014 (-0,2 millions d'euros, soit une baisse d'environ 1 million d'euros par rapport au 30 juin 2013).

Le coût du risque corporate réseau représente 6 millions d'euros au 30 juin 2014, soit une hausse de 3 millions d'euros par rapport au 30 juin 2013, lié par prudence au renforcement de nos provisions sur la France, l'Italie et l'Espagne.

en partie par la baisse sensible du coût du risque, les charges d'exploitations sur la période demeurant relativement stables.

- une dépréciation à 100% des impôts différés actifs sur report déficitaire de BPF, d'un montant de - 23 millions d'euros ;
- un effet « base imposable » favorable de + 14 millions d'euros et d'un effet taux défavorable de - 3 millions d'euros ;
- d'autres effets d'un montant de - 4 millions d'euros.

Le poids de l'impôt sur les sociétés augmente à 28,8% du résultat imposable (contre 27% au premier semestre 2013), non impacté par la dépréciation des impôts différés actifs sur report déficitaire ne rentrant pas dans le calcul du taux effectif d'impôt groupe.

1.4 Situation Financière

1.4.1 Actifs

1.4.1.1 Généralités

Les actifs au 30 juin 2014 s'élèvent à un total de 25 738 millions d'euros, en hausse de 2,5% comparé au 31 décembre 2013, avec 25 117 millions d'euros. La

grande majorité de ces actifs est constituée des encours de crédit à la clientèle.

1.4.1.2 Encours de Crédit

Les encours de crédits (ventes à crédit et contrats de location) ont augmenté de 2,7% au 30 juin 2014, passant de 21 312 millions d'euros au 31 décembre 2013 à 21 891 millions d'euros au 30 juin

2014. L'augmentation concerne principalement les financements corporate réseau. Le tableau ci-dessous présente les encours de crédit par segment de clientèle au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013.

ENCOURS DE FINANCEMENT PAR PORTEFEUILLE

(en millions d'euros)	30 juin. 2014	31 déc. 2013	Variation en %
Corporate réseau	6 297	5 550	+ 13,5
Client final	15 594	15 762	- 1,1
dont Retail	14 007	14 238	- 1,6
dont Corporate hors réseau et assimilés	1 587	1 524	+ 4,1
Total des prêts et créances sur la clientèle	21 891	21 312	+ 2,7

La part des ventes à crédit dans le portefeuille retail total reste stable à 62%. Les ventes à crédit représentent ainsi 8 709 millions d'euros et les contrats de location 5 149 millions d'euros au 30 juin 2014.

sous la forme de locations et le montant des encours pour ce type de produits est passé de 1 480 millions d'euros au 31 décembre 2013 à 1 548 millions d'euros au 30 juin 2014.

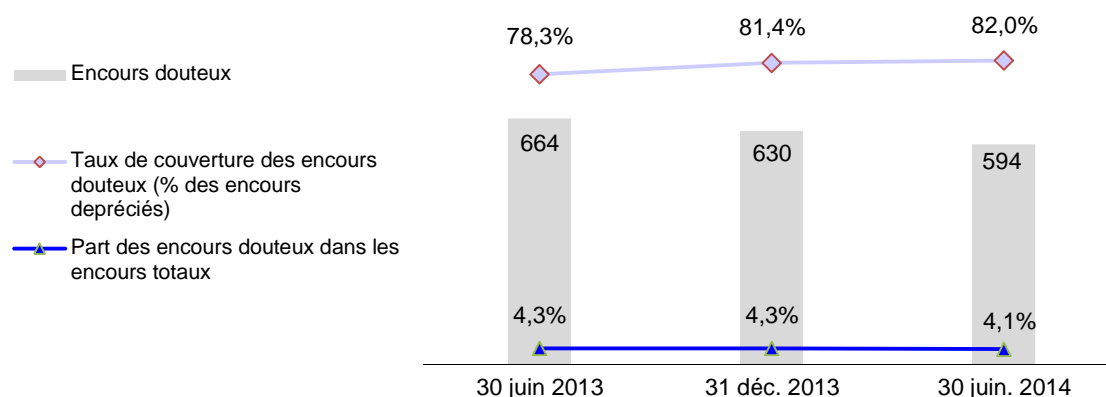
Une très large majorité des financements aux clients corporate hors réseau et assimilés s'effectue

ENCOURS DE FINANCEMENT PAR REGION

(en millions d'euros)	30 juin 2014			31 décembre 2013		
	Corporate réseau	Client final	Total	Corporate réseau	Client final	Total
France	2 520	5 734	8 254	2 193	5 798	7 991
Europe de l'Ouest (hors France)	3 233	8 457	11 690	2 767	8 475	11 242
Europe Centrale et Orientale	225	344	569	212	335	547
Amérique Latine	234	910	1 144	278	979	1 257
Reste du Monde	85	149	234	100	175	275
Total	6 297	15 594	21 891	5 550	15 762	21 312

1.4.2 Dépréciations sur créances douteuses

CRÉANCES DOUTEUSES SUR LE PORTEFEUILLE RETAIL (EN MILLIONS D'EUROS)



Les encours douteux en valeur absolue ont poursuivi leur décre sous l'effet :

- de passages en pertes sociales très importants liés au portefeuille d'encours douteux de 2009 (soit au plus fort de la crise financière) ;
- de récupérations sur des créances douteuses soutenues durant ce premier semestre ;
- de nouvelles entrées contenues grâce aux mesures de risques prises les années antérieures et qui ont été maintenues ;
- de la baisse des encours.

De même, la part des encours douteux en pourcentage des encours totaux a amorcé une décre en dépit de la baisse des encours

L'évolution du taux de couverture des encours douteux, par rapport au 30 juin 2013, s'explique principalement par un ajustement de calcul mis en œuvre sur le deuxième semestre 2013.

Le taux de couverture des encours douteux a légèrement augmenté entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014 du fait notamment d'un vieillissement des stocks d'encours douteux liés au poids des défauts issus de la crise financière.

1.4.3 Politique de refinancement

BPF s'appuie tout d'abord sur une structure de capital adéquate, qui se traduit par un solide ratio de fonds propres conforté par la qualité des actifs de la Banque.

La stratégie de financement de la Banque qui en résulte est une diversification de ses sources de liquidité au maximum, en synchronisant les maturités de ses emplois et ressources et en se couvrant contre les risques de change et de taux.

En 2014, BPF a fait appel à différentes sources de financement : dépôts bancaires (livret d'épargne grand public et compte à terme « DISTINGO »), obligations, titrisations, ainsi que des lignes de back up syndiquées et revolving bilatérales. Le statut d'établissement de crédit agréé a en outre permis à BPF d'avoir accès à des sources de liquidités alternatives comme par exemple auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE).

La capacité de BPF à continuer à emprunter sur les marchés bancaires et de capitaux en France et à l'étranger (Amérique et Asie), pour financer son activité, est toujours présente. C'est une composante de la politique de financement de la Banque de profiter des opportunités de marché pour se financer le plus en

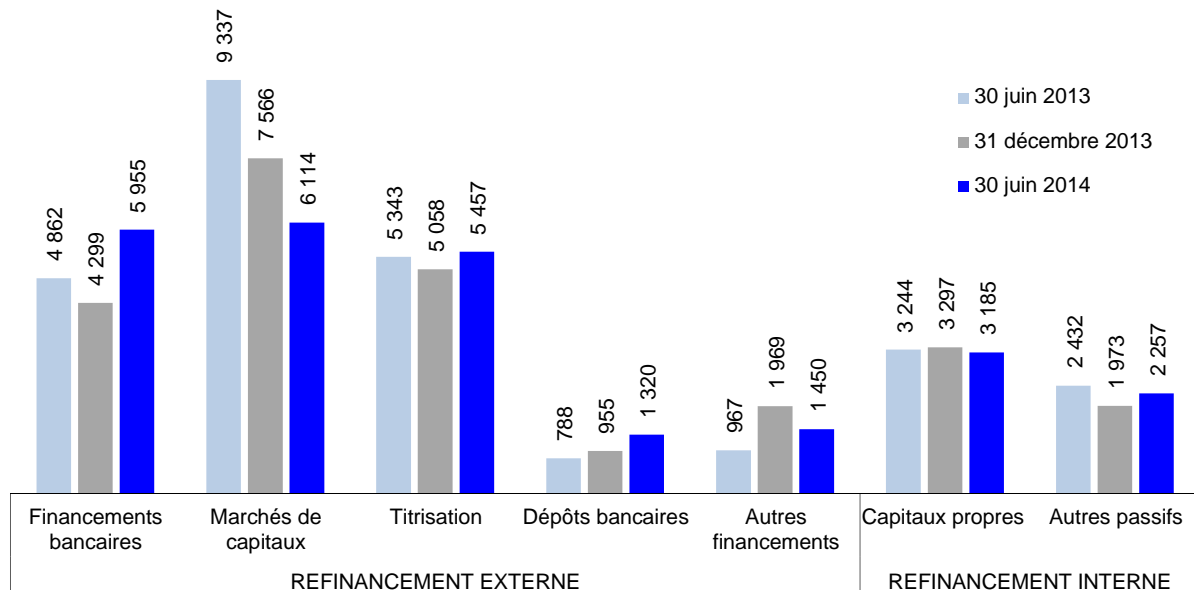
avance possible afin d'optimiser sa structure de financement

Par ailleurs, BPF dispose d'une sécurité financière solide qui s'appuie sur une réserve de liquidité, des lignes bilatérales revolving non tirées, des lignes de back up syndiquées, une garantie de l'Etat français pour ses émissions obligataires et du collatéral disponible auprès de la Banque Centrale Européenne (cf. Note 20.3 des comptes consolidés).

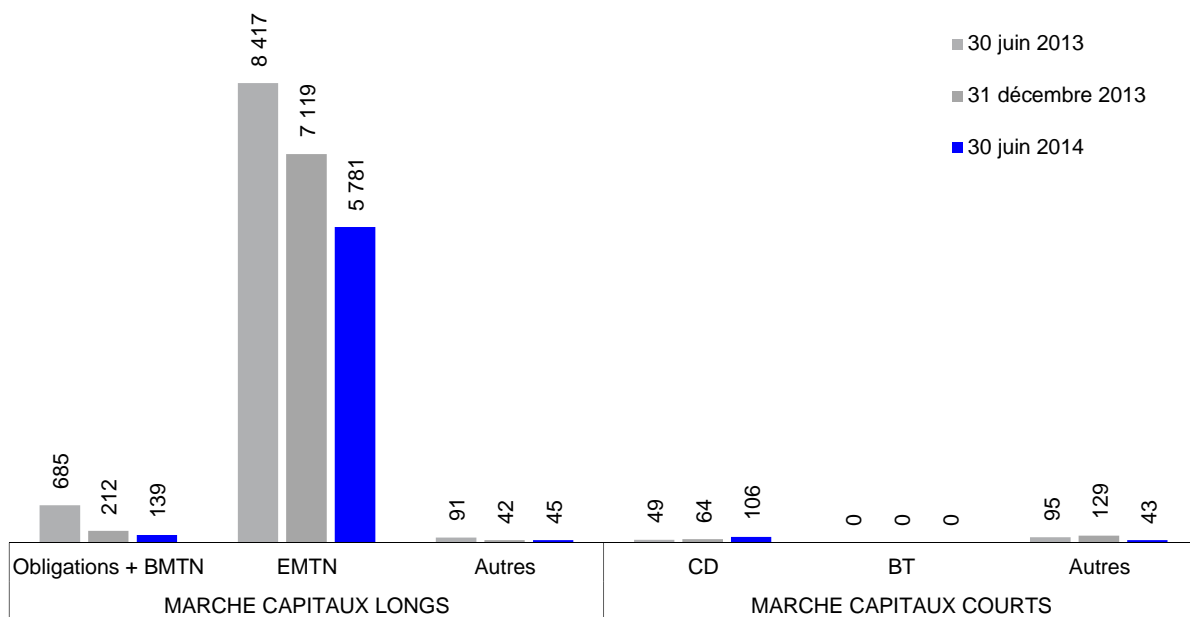
Au 30 juin 2014, 29% des financements provenaient de crédits bancaires tirés, 30% du marché des capitaux, 27% d'opérations de titrisations sur les marchés, 7% de financements « autres » (dont 5% d'origine publique comme la BCE), et 7% de l'activité de dépôt bancaire mise en place en mars 2013. Au 31 décembre 2013, ces sources avaient contribué pour respectivement 22%, 38%, 25%, 10% (d'origine publique) et 5% au financement de la Banque.

Le tableau et les graphiques ci-après montrent une ventilation des modes de financement par source, aux dates des 30 juin 2014, 31 décembre 2013 et 30 juin 2013.

SOURCES DE FINANCEMENT (EN MILLIONS D'EUROS)
(HORS LIGNES DE CREDIT BANCAIRES CONFIRMÉES NON TIRÉES)



MARCHÉS DE CAPITAUX (EN MILLIONS D'EUROS)



Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par BPF afin de lui permettre de se financer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros, ne faisant pas l'objet de transfert de trésorerie de l'Etat vers BPF. Ce n'est qu'en cas de défaut de paiement de la part de BPF que les créanciers de BPF pourraient se retourner vers l'Etat en appelant la garantie. L'Etat français a notifié cette garantie à la Commission Européenne le 7 janvier 2013.

L'accord définitif de la Commission Européenne sur la garantie de l'Etat en faveur de BPF a été obtenu le 29 juillet 2013. Un comité de suivi de la garantie composé de 5 membres, intégrant des représentants de l'Etat français et du Groupe, veille à la bonne mise en œuvre de la garantie.

Les encours de financement sur les marchés de capitaux à court et moyen terme représentent 6 114 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 7 566 millions d'euros au 31 décembre 2013. 1 500 millions d'euros de ces encours sur les marchés de capitaux disposent de la garantie de l'Etat français.

Banque PSA Finance a renouvelé l'enveloppe des lignes de crédit bancaires bilatérales tirées ou revolving arrivant à échéance sur le premier semestre 2014. Ces renouvellements ont permis de maintenir les ressources bancaires de BPF. Les lignes tirées représentent au 30 juin 2014 5 955 millions d'euros contre 4 299 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Par ailleurs, l'encours des titrisations placées dans le marché (y compris FIDC Brésil) a progressé de 5 058 millions d'euros au 31 décembre 2013 à 5 457 millions d'euros au 30 juin 2014. L'ensemble des transactions de titrisation est consolidé et reporté au bilan de la Banque. Le montant total des créances

1.4.4 Sécurité de la liquidité

BPF recherche constamment le compromis optimal entre la sécurité en terme de liquidité, qui demeure la priorité, et une optimisation de ses coûts de financement.

La part des financements tirés à durée initiale de douze mois et plus a représenté 76% des financements au 30 juin 2014 contre 78% au 31 décembre 2013 selon la méthode définie en 2013, assurant une couverture solide contre le risque de liquidité.

Les financements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit client final. La maturité moyenne des financements à moyen et long terme mis en place en 2014 est d'environ 2,6 ans.

BPF cherche à maintenir en permanence un certain niveau de liquidité dans son bilan ainsi que des lignes bilatérales revolving et de back up syndiquées pour pouvoir couvrir au moins six mois de besoins de financement. L'objectif à six mois correspond aux résultats d'un stress test dont le scénario est une continuité du financement des nouveaux encours

vendues à des structures de titrisation s'est établi à 8 730 millions d'euros au 30 juin 2014 et 8 788 millions d'euros au 31 décembre 2013 (cf. Note 8.3 des comptes consolidés).

En janvier 2014, l'opération de titrisation VAC Espagne « Auto ABS 2012-3 FTA » a été amendée pour autoriser un rechargement allant jusqu'à fin février 2015 ; ce qui a permis de maintenir le notionnel des tranches seniors à 668 millions d'euros sur 14 mois supplémentaires. La maturité de l'opération de titrisation « ABS UK LOANS PLC » a été prorogée de 14 mois. Une augmentation du montant des titres seniors de 734 millions de sterling à 776 millions de sterling a été réalisée en avril 2014.

De plus, les financements collatéralisés obtenus auprès de la BCE ont représenté au 30 juin 2014 un montant de 1 050 millions d'euros (cf. Note 13 des comptes consolidés). Cette source de financement était utilisée par BPF à hauteur de 1 700 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le montant total des actifs déposés en collatéral auprès de la BCE s'est établi à 1 595 millions d'euros au 30 juin 2014, dont 556 millions d'euros de créances clientèle contre 2 957 millions d'euros au 31 décembre 2013 dont 1 128 millions de créances clientèle (cf. Note 20.1 des comptes consolidés).

Le renouvellement des lignes bancaires, associé à la nouvelle activité de dépôt, aux actions de titrisation, de collatéralisation et à l'émission d'obligations avec garantie de l'Etat, assurent le plan de financement de BPF sur au moins les douze prochains mois, et jusqu'au closing des opérations avec Santander Consumer Finance.

basés sur les prévisions d'activité malgré une fermeture des marchés financiers. Au 30 juin 2014, la réserve de liquidité (liquidités placées disponibles) représentait 706 millions d'euros (cf. Note 20.3 des comptes consolidés).

BPF détient des facilités de crédit engagées inutilisées à hauteur de 5 400 millions d'euros dont 3 216 millions d'euros de back up syndiquées (cf. Note 20.2 des comptes consolidés).

Au 30 juin 2014, ces lignes de sécurité syndiquées sont réparties en quatre échéances, décembre 2014, décembre 2015, janvier 2016 et décembre 2016 respectivement pour 70, 136, 1 216 et 1 794 millions d'euros. Elles ont été conclues auprès des syndicats de banques, constitués d'établissements bancaires de tout premier plan. Ces lignes de backup syndiquées n'ont pas été tirées au 30 juin 2014.

Les facilités de crédit, en vie au 30 juin 2014, n'obligent pas BPF à respecter des obligations en matière de constitution de sûretés, défaillance et clauses similaires, au-delà des pratiques de marché.

Elles impliquent pour BPF, l'annulation de ces facilités de crédit, si Peugeot S.A. ne détient pas de manière directe ou indirecte une majorité des actions en circulation de la Banque. Sur ces facilités, BPF devra respecter des covenants qui sont, entre autres, de disposer d'une possibilité d'utilisation d'une garantie de l'Etat sur les émissions obligataires euros et de respecter un ratio de fonds propre Common Equity Tier One pour un minimum de 11%.

1.4.5 Notations de crédits

Après la publication le 19 février 2014 des résultats annuels 2013, l'agence Standard & Poor's a abaissé la notation Long terme de BPF en date du 21 février 2014, de BB+ (perspective négative) à BB (perspective stable). Le 29 mai 2014, l'agence de notation Moody's a abaissé la perspective de la notation long terme de BPF de Ba1 (perspective stable) à Ba1 (perspective négative).

Ainsi, les deux notations actuelles s'établissent à BB (perspective stable)/B chez Standard & Poor's et à Ba1 (perspective négative)/NP chez Moody's Investors Service, et maintiennent la Banque dans la catégorie non investment grade, soit deux et trois crans au-dessus des notations de Peugeot S.A., en fonction des agences de rating.

1.4.6 Fonds propres et exigences en fonds propres

Au 6 avril 2009, BPF a obtenu de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ex Commission Bancaire devenue « ACPR », Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) l'autorisation d'utiliser les approches internes « avancées » du risque de crédit (« IRBA », Internal Rating Based Advanced) pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires sur le portefeuille retail ainsi que les approches internes « fondation » du risque de crédit (« IRBF », Internal Rating Based Foundation) pour le portefeuille corporate. Cette mesure est effective depuis le 1^{er} janvier 2009 en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et au Portugal. L'autorisation a également été reçue en 2010 d'utiliser les méthodes IRBF et IRBA en Italie, et en 2011 en Belgique et aux Pays-Bas.

Les autorisations données par l'ACPR couvrent maintenant les activités et les marchés principaux sur lesquels BPF opère, et les méthodes internes utilisées devraient être progressivement déployés dans les autres filiales. La Banque est engagée dans le processus de validation de ses méthodes de calcul internes au Brésil, et s'apprête à traiter ses expositions corporate réseau en méthode avancée, alors qu'elles étaient traitées jusqu'ici en méthode fondation.

Dans ce cadre, le règlement 575/2013/UE et la directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil ont introduit une nouvelle réglementation bancaire depuis le 1^{er} janvier 2014 pour les banques des pays de l'Union Européenne, appelée « paquet CRD4 ».

Au 30 juin 2014, BPF détient sur ses clients des engagements de financements donnés en faveur de la clientèle à hauteur de 1 317 millions d'euros, en hausse par rapport aux 1 257 millions à fin décembre 2013. En outre, le montant des engagements de garantie donnés en faveur de la clientèle se monte à 68 millions d'euros contre 79 millions à fin décembre 2013 (cf. Note 20.1 des comptes consolidés).

Cependant, les émissions obligataires de BPF assortie de la garantie de l'Etat français bénéficient du rating du souverain français, soit AA/Aa1 par respectivement l'agence de notation Standard & Poor's et Moody's.

Les agences de notation considèrent que trois facteurs pourraient conduire à une dégradation de la note à long terme de BPF : une baisse de la note de son actionnaire Peugeot S.A. ; une dégradation de sa structure financière ; toute évolution qui conduirait à penser que BPF pourrait ne pas bénéficier en cas de besoin d'une aide ou d'un soutien de l'État.

Cette réforme dite de Bâle III, qui constitue la réponse du Comité de Bâle à la crise financière, vise principalement à :

- renforcer le niveau et la qualité des fonds propres de catégorie 1 (« Core tier 1 ») ;
- renforcer les exigences prudentielles concernant le risque de contrepartie ;
- mettre en place un ratio de levier (« leverage ratio ») ;
- améliorer la gestion du risque de liquidité par la création de deux ratios de liquidité (ratio de liquidité à un mois « Liquidity Coverage Ratio – LCR » et ratio de liquidité à un an « Net Stable Funding Ratio – NSFR ») ;

Les fonds propres prudentiels consolidés de BPF sont désormais calculés conformément à cette nouvelle réglementation. Ainsi, la différence négative entre le montant des dépréciations et des pertes attendues (calculée par méthode statistique) est désormais déduite directement des fonds propres de base de catégorie 1. La différence, si elle est positive, est ajoutée aux fonds propres de catégorie 2 dans la limite de 0,6% des expositions pondérées obtenus par les méthodes de notation interne (IRBA et IRBF).

Dans le cadre de l'application de cette nouvelle réglementation Bâle III, BPF confirme une position financière robuste. Au 31 mars 2014, le ratio de fonds propres Bâle III CRR/CRD4 au titre du pilier I atteignait ainsi 13,85%. Les fonds propres prudentiels Bâle III ressortaient à 2 668 millions d'euros, tenant compte de la déduction de l'écart dépréciations comptables / pertes attendues sur périmètre IRB (-217 millions d'euros), et les exigences de fonds propres s'établissaient à 1 541 millions d'euros.

Du fait de la structure des fonds propres prudentiels consolidés de la Banque, exclusivement constitués de fonds propres de base de catégorie 1, les changements de définition du « Core Tier 1 » résultant de l'implémentation du « paquet CRR/CRD4 » précité n'ont donc pas eu d'impact significatif sur le ratio de solvabilité.

Le risque opérationnel est traité en méthode standard, l'exigence en fonds propres est ainsi calculée à partir de l'application d'un ratio de 12% sur le Produit Net Bancaire retail et un ratio de 15% sur le Produit Net Bancaire des autres segments d'actifs. Le risque de change correspondant aux dotations sur les succursales et filiales qui ne bénéficient pas d'une exemption de la part de l'ACPR est nul.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Règlement 575/2013/UE précité, comme les fonds propres Bâle III de BPF sont supérieurs au plancher de 80% des fonds propres Bâle I, il n'y a pas d'exigences additionnelles de fonds propres au titre du plancher Bâle I.

L'amélioration du taux, entre les données Bâle II et Bâle III au 31 décembre 2013, s'explique principalement par l'évolution du traitement des

participations non consolidées ou consolidées par mise en équivalence sur le périmètre prudentiel, qui étaient déduites des fonds propres sous Bâle II. Sous la réglementation Bâle III, ces montants ne sont donc plus déduits des fonds propres mais sont en contrepartie pondérés à 250% dans le calcul du risque opérationnel pondéré (Risk-Weighted Asset) lorsqu'ils sont en dessous des seuils réglementaires, ce qui est le cas de BPF au 31 décembre 2013.

En outre, et comme indiqué dans le rapport annuel 2013, Banque PSA Finance fait partie des 128 "établissements significatifs" de la zone euro susceptibles d'être supervisés directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) et sélectionnés pour la réalisation du Comprehensive Assessment, dans le cadre du Mécanisme de Supervision Unique. Les travaux de l'Asset Quality Review et des Stress Tests EBA sont en cours de finalisation et les résultats seront communiqués par la BCE fin octobre 2014, avant la prise en main de la supervision bancaire européenne par la BCE, le 4 novembre 2014, sur l'ensemble des établissements ayant participé à l'exercice de Comprehensive Assessment.

EXIGENCES DE FONDS PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	8 pays IRB 31 mar. 2014¹	8 pays IRB 31 déc. 2013 Proforma¹	8 pays IRB 31 déc. 2013²
Risque de crédit			
Méthode standard	530	506	457
Méthode de Notation Interne Fondation (IRBF)	415	421	437
Méthode de Notation Interne Avancée (IRBA)	459	459	495
s/s total	1 404	1 386	1 389
EFP au titre du risque opérationnel (méthode standard)	137	137	137
EFP au titre du risque de change (titres participation hors Zone Euro)	0	0	0
Total des Exigences de Fonds Propres "Bâle" (A)	1 541	1 523	1 526
Base équivalent risques : (A)/0,08=(B)	19 265	19 037	19 075
Fonds propres prudentiels avant ajustement réglementaire			2 687
Ajustement réglementaire/IRB: Perte attendue vs Provision comptable			-217
Fonds propres prudentiels "Bâle" (C)	2 668	2 673	2 470
dont Complément de perte attendue vs dépréciation comptable IFRS	-217	-217	
Taux "Bâle" : (C)/(B)	13,85%	14,04%	12,95%

¹ Les données présentées suivent la réglementation Bâle III.

² Les données présentées suivent la réglementation Bâle II.

1.5 Facteurs de risque et gestion des risques

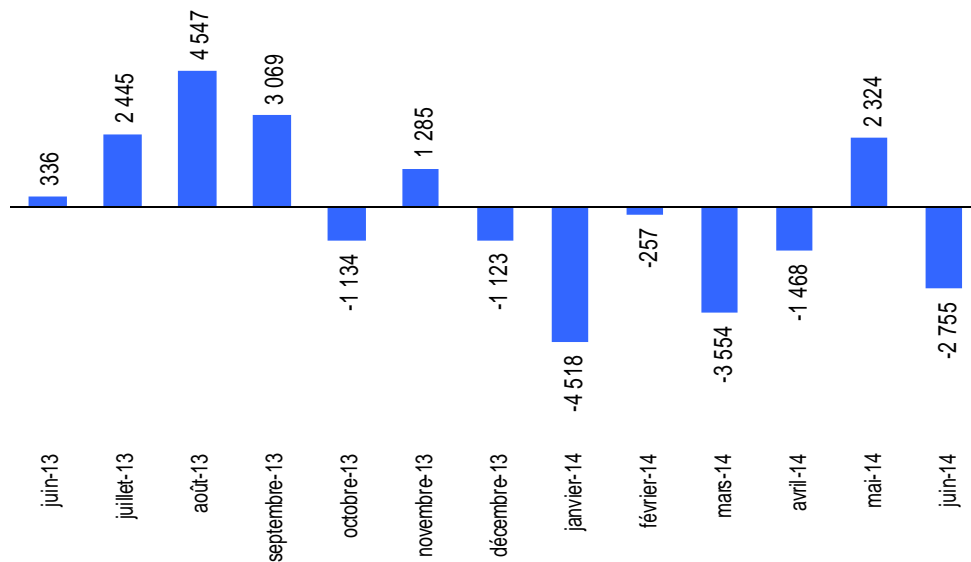
Les principaux facteurs de risque auxquels BPF peut être exposée, ainsi que les méthodes appliquées en matière de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques, sont présentés pages 39 et suivantes du Rapport Annuel 2013 (Chapitre 1.6 Facteurs de risque et gestion des risques) et comprennent notamment :

- Le risque d'activité ;
- Le risque de crédit des portefeuilles retail et corporate ;
- Les risques financiers et le risque de marché, les risques financiers comprenant le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt du portefeuille des crédits, le risque de contrepartie et le risque de change ;
- Les risques liés aux opérations de titrisation ;

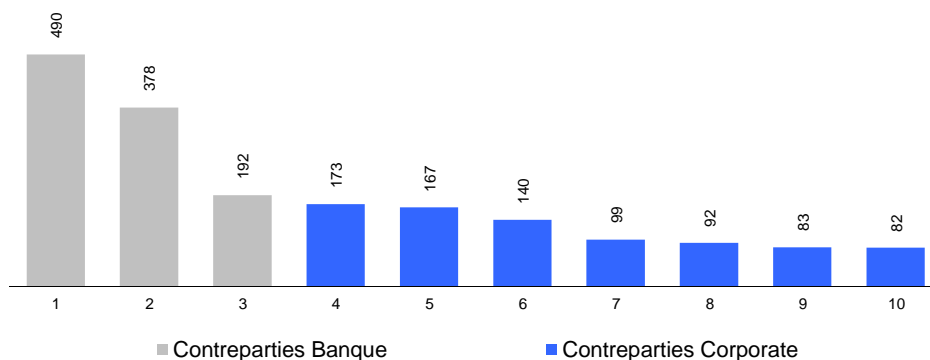
- Le risque de concentration qui est abordé sous trois angles : la concentration individuelle des crédits en portefeuille, la concentration sectorielle des clients corporate flotte et entreprise hors corporate flotte et la concentration des refinancements bancaires accordés à BPF ;
- Les risques opérationnels, de non-conformité et de réputation ;
- Les risques spécifiques à l'activité des sociétés d'assurance et services ;
- La corrélation entre BPF et son actionnaire.

Les facteurs de risque ainsi que leurs modes de gestion sont identiques à ceux décrits au titre de l'exercice 2013.

SENSIBILITE A UNE HAUSSE DES TAUX DE 1% (en milliers d'euros)



LES 10 PRINCIPALES EXPOSITIONS PONDEREES EN MATIERE DE RISQUE DE CREDIT
(Montants exprimés en millions d'euros, hors Groupe PSA Peugeot Citroën)



1.6 Contrôle interne

Conformément au règlement 97-02, relatif au contrôle interne des établissements de crédit, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par BPF s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de responsabilité qui a pour cadre les unités opérationnelles.

BPF a défini dans une charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La charte de contrôle interne de la Banque fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle de la Banque.

1.6.1 Le dispositif de contrôle permanent

1.6.1.1 Les contrôles de premier niveau, socle du dispositif de contrôle interne

Ces contrôles se situent au sein des structures opérationnelles. Les contrôles y sont exercés par l'ensemble des salariés dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en application de procédures intégrant

les divers contrôles à effectuer, ou par des agents dédiés à ces fonctions au sein même de ces structures. Les contrôles de premier niveau font l'objet d'une surveillance par les organes du contrôle permanent.

1.6.1.2 Le contrôle permanent

Contrôle de deuxième niveau, ses différentes missions concernent le contrôle de la conformité ainsi que le contrôle des risques opérationnels des sociétés financières, des entités Assurance et des structures centrales, y compris celui des prestations assurées par le Groupe PSA Peugeot Citroën pour le compte de BPF, c'est-à-dire les activités de refinancement et de la trésorerie. Il est donc organisé en trois départements :

- Contrôle de la conformité ;
- Contrôle des risques opérationnels des sociétés financières et des structures centrales ;
- Contrôle des risques opérationnels comptables, informatiques, de refinancement et de trésorerie.

1.6.2 Le dispositif de contrôle périodique

Le contrôle périodique, contrôle de troisième niveau, vérifie la conformité des opérations, le niveau de risque, le respect des procédures et l'efficacité du contrôle permanent.

Il est exercé par les équipes d'audit sous forme de missions ponctuelles conduites selon un plan triennal couvrant l'ensemble des organisations et entités de la Banque, y compris la sous-traitance.

1.6.3 La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif

Le dispositif de contrôle interne est suivi par les organes délibérant et exécutif : le Conseil d'Administration (notamment au moyen des travaux du

Comité d'audit) et le Comité de direction de BPF, notamment par la tenue de comités dédiés.

2

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2014

<u>2.1.</u>	<u>Bilan consolidé</u>	<u>22</u>
<u>2.2.</u>	<u>Compte de résultat consolidé</u>	<u>23</u>
<u>2.3.</u>	<u>Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</u>	<u>24</u>
<u>2.4.</u>	<u>Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires</u>	<u>24</u>
<u>2.5.</u>	<u>Tableau des flux de trésorerie consolidés</u>	<u>25</u>
<u>2.6.</u>	<u>Notes aux états financiers consolidés</u>	<u>26</u>
<u>2.7.</u>	<u>Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle</u>	<u>65</u>

2.1 Bilan consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	31.12.2013
Actif		
Caisse, banques centrales, CCP (Note 4)	43	466
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Note 5)	565	783
Instruments dérivés de couverture (Note 6)	52	89
Actifs financiers disponibles à la vente	9	10
Prêts et créances sur les établissements de crédit (Note 7)	2 091	1 439
Prêts et créances sur la clientèle (Notes 8, 25 et 27)	21 891	21 312
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (Note 18.5)	29	23
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Actifs d'impôts courants (Note 26.1)	29	43
Actifs d'impôts différés (Note 26.1)	107	136
Comptes de régularisation et actifs divers (Note 9)	670	563
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 10)	87	83
Immobilisations corporelles	16	17
Immobilisations incorporelles	66	70
Ecarts d'acquisition	83	83
Total de l'actif (Note 27)	25 738	25 117
Passif		
Banques centrales, CCP	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (Note 11)	-	3
Instruments dérivés de couverture (Note 12)	66	62
Dettes envers les établissements de crédit (Notes 13 et 27)	7 005	6 268
Dettes envers la clientèle (Note 14)	2 147	1 334
Dettes représentées par un titre (Notes 15 et 27)	11 571	12 624
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (Note 18.5)	93	107
Passifs d'impôts courants (Note 26.1)	56	44
Passifs d'impôts différés (Note 26.1)	395	411
Comptes de régularisation et passifs divers (Note 16)	1 107	862
Provisions techniques des contrats d'assurance (Note 17.1)	61	56
Provisions	52	49
Dettes subordonnées	-	-
Capitaux propres	3 185	3 297
- Capitaux propres part du groupe	3 147	3 255
- Capital et réserves liées	835	835
- Réserves consolidées	2 484	2 610
- dont résultat net - part du groupe	97	223
- Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(172)	(190)
- Intérêts minoritaires	38	42
Total du passif (Note 27)	25 738	25 117

2.2 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (Note 27.2)	707	716	1 446
- Intérêts et produits au coût amorti (Notes 21 et 27.3)	718	742	1 477
- Variation de juste valeur des crédits couverts en risque de taux (Note 18.5)	6	(49)	(62)
- Intérêts des instruments financiers de couverture	(16)	(40)	(69)
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture (Note 18.5)	(5)	50	63
- Intérêts et charges assimilées	(4)	(8)	(8)
- Autres produits et charges	8	21	45
Intérêts et produits nets de placements (Note 27.2)	7	7	15
- Intérêts et dividendes sur titres de placements	6	7	14
- Variation de juste valeur des titres avec option juste valeur (Note 18.6)	-	-	-
- Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement	1	-	1
- Frais d'acquisition	-	-	-
Coût net de refinancement (Note 27.2)	(369)	(351)	(737)
- Intérêts et produits sur opérations interbancaires	3	6	14
- Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédits (Note 22)	(126)	(110)	(216)
- Intérêts sur dettes représentées par un titre (Note 23)	(182)	(229)	(446)
- Intérêts sur comptes d'épargne sur livret	(18)	-	(27)
- Charges sur engagements de financement reçus	(68)	(55)	(129)
- Variation de juste valeur du refinancement couvert en risque de taux (Note 18.5)	14	88	120
- Intérêts des instruments financiers de couverture	36	49	94
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture (Note 18.5)	(15)	(89)	(122)
- Variation de juste valeur du refinancement avec option juste valeur (Note 18.6)	-	-	-
- Frais d'émission	(13)	(11)	(25)
Gains et pertes nets sur opérations de trading	(2)	2	(3)
- Opérations de taux (Note 18.6)	(1)	2	(2)
- Opérations de change	(1)	-	(1)
Gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Marge sur prestations de services d'assurance (Note 17.3)	59	53	109
- Primes acquises	76	70	145
- Charges de prestations	(17)	(17)	(36)
Marge sur autres prestations de services	24	31	61
- Produits	39	47	92
- Charges	(15)	(16)	(31)
Produit Net Bancaire (Notes 27.2 et 27.3)	426	458	891
Charges générales d'exploitation (Note 24)	(189)	(189)	(361)
- Personnel	(75)	(75)	(149)
- Autres charges générales d'exploitation	(114)	(114)	(212)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(11)	(9)	(28)
Gains ou pertes sur titres de participation consolidables et autres actifs immobilisés	(1)	(2)	(3)
Résultat brut d'exploitation	225	258	499
Coût du risque (Notes 25, 27.2 et 27.3)	(53)	(60)	(131)
Résultat d'exploitation (Notes 27.2 et 27.3)	172	198	368
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5	4	8
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	-	-
Produits des engagements sociaux	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(2)	-	-
Résultat avant impôt	175	202	376
Impôt sur les bénéfices (Notes 26.2 et 26.3)	(72)	(56)	(138)
Résultat net	103	146	238
- dont intérêts minoritaires	6	7	15
- dont part du groupe	97	139	223
Résultat par action (en euros)	8,7	12,6	20,1

2.3 Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30.06.2014			30.06.2013			31.12.2013		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Résultat net	175	(72)	103	202	(56)	146	376	(138)	238
- dont intérêts minoritaires			6			7			15
Éléments recyclables par résultat									
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (1)(2)(3)	(1)	-	(1)	7	(2)	5	5	(2)	3
- dont évaluation reprise en résultat net	(1)	-	(1)	(3)	1	(2)	(4)	1	(3)
- dont évaluation directe par capitaux propres	-	-	-	10	(3)	7	9	(3)	6
Ecart de conversion	14	-	14	(48)	-	(48)	(86)	-	(86)
Total des éléments recyclables par résultat	13	-	13	(41)	(2)	(43)	(81)	(2)	(83)
- dont intérêts minoritaires			(4)			(2)			(6)
Éléments non recyclables par résultat									
Ecart actuariel sur engagements de retraite	1	-	1	2	-	2	4	(1)	3
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	14	-	14	(39)	(2)	(41)	(77)	(3)	(80)
- dont intérêts minoritaires			(4)			(2)			(6)
Total Résultat et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	189	(72)	117	163	(58)	105	299	(141)	158
- dont intérêts minoritaires			2			5			9
- dont part du groupe			115			100			149

(1) Les montants constatés en capitaux propres au titre de la couverture en Cash Flow Hedge, ainsi que l'impôt différé associé, sont recyclés en résultat lorsque l'élément couvert impacte le résultat.

(2) Comprend les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie, notamment les swaptions. La valeur intrinsèque des swaptions à l'échéance est étalée sur la durée du swap externe mis en place en couverture de l'encours de crédit correspondant (dans le cadre de la couverture de juste valeur). La part de résultat constatée sur la période est un produit de 0,9 million d'euros au 30 juin 2014 (cf. Note 18.2).

(3) Dont +0,2 million d'euros au titre du "basis spread" des cross currency swaps de couverture au 30 juin 2014 (+10,1 millions d'euros au 30 juin 2013 et +9,2 millions d'euros au 31 décembre 2013).

2.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

(en millions d'euros)	Capital et réserves liées (1)			Réserves consolidées	Ecart d'évaluation - Part du groupe			Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes d'émission, d'apport et de fusion	Réserve légale et autres réserves		Réévaluation des instruments dérivés de couverture	Ecart actuariel sur engagements de retraite	Ecart de conversion			
Au 31 décembre 2012	177	340	318	2 665	(4)	(5)	(107)	3 384	38	3 422
1ère application IFRIC 21 (2)				3				3		3
Au 1er janvier 2013	177	340	318	2 668	(4)	(5)	(107)	3 387	38	3 425
Dividendes versés par :										
- Banque PSA Finance				(281)				(281)		(281)
- les autres sociétés									(5)	(5)
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				139	5	2	(46)	100	5	105
Au 30 juin 2013	177	340	318	2 526	1	(3)	(153)	3 206	38	3 244
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				84	(2)	1	(34)	49	4	53
Au 31 décembre 2013	177	340	318	2 610	(1)	(2)	(187)	3 255	42	3 297
Dividendes versés par :										
- Banque PSA Finance				(223)				(223)		(223)
- les autres sociétés				-					(6)	(6)
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				97		1	17	115	2	117
Au 30 juin 2014	177	340	318	2 484	(1)	(1)	(170)	3 147	38	3 185

Le capital social de 177 millions d'euros, intégralement libéré, est composé de 11 088 000 actions émises. Il n'y a pas eu de mouvement sur la période.

(1) Comprend le capital, les primes et les réserves de la société mère.

(2) L'application de la norme IFRIC 21 "Taxes prélevées par une autorité publique" est obligatoire au 1er janvier 2014 et rétrospective (cf. Notes 2 et 3).

2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Résultat net revenant à Banque PSA Finance	97	139	223
Elimination des résultats sans effet sur la trésorerie			
- Intérêts minoritaires inclus dans les résultats des filiales consolidées	6	7	15
- Résultat net des entreprises mises en équivalence, net des dividendes reçus	(5)	(4)	(8)
- Variation des autres provisions et amortissements	18	16	42
- Variation des impôts différés	14	(13)	15
- Résultats sur cessions	-	-	1
Marge brute d'autofinancement	130	145	288
Augmentation/Diminution liée à des			
- prêts et créances sur les établissements de crédit	(8)	164	(88)
- dettes envers les établissements de crédit	664	(2 144)	(1 667)
Variation des créances sur la clientèle	(450)	457	1 404
Augmentation/Diminution liée à des			
- dettes envers la clientèle	808	822	987
- actifs financiers à la juste valeur par résultat	39	(82)	150
- passifs financiers à la juste valeur par résultat	(2)	(1)	1
- instruments dérivés de couverture	41	12	193
- dettes représentées par un titre	(1 126)	1 378	(653)
Variation des autres actifs d'exploitation	(101)	(43)	50
Variation des autres passifs d'exploitation	258	220	(196)
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	253	928	469
Acquisitions de filiales (cf. Note 10)	-	-	(30)
Cessions de filiales	-	-	-
Acquisitions d'immobilisations	(9)	(11)	(20)
Cessions d'immobilisations	4	4	8
Effet des variations de périmètre	-	-	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(5)	(7)	(42)
Dividendes versés au groupe PSA Peugeot Citroën	(228)	(286)	(286)
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations financières	(228)	(286)	(286)
Effets des variations de cours de change	6	(8)	(6)
Variation de la trésorerie	26	627	135
Trésorerie à l'ouverture	1 804	1 669	1 669
Caisse, Banques centrales, CCP	466	18	18
Parts d'OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	200	649	649
Comptes courants et prêts au jour le jour	1 138	1 002	1 002
Prêts à terme qualifiés en tant qu'équivalent trésorerie	-	-	-
Trésorerie à la clôture	1 830	2 296	1 804
Caisse, Banques centrales, CCP (Note 4)	43	621	466
Parts d'OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (Note 5)	14	1	200
Comptes courants et prêts au jour le jour (Note 7)	1 123	1 504	1 138
Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (Note 7)	650	170	-

2.6 Notes aux états financiers consolidés

Notes annexes

Note 1	Faits marquants de la période et structure du Groupe	27
Note 2	Principes comptables	28
Note 3	Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés	30
Note 4	Caisse, banques centrales, CCP	31
Note 5	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	31
Note 6	Instruments dérivés de couverture - actifs	32
Note 7	Prêts et créances sur les établissements de crédit	33
Note 8	Prêts et créances sur la clientèle	34
Note 9	Comptes de régularisation et actifs divers	36
Note 10	Participations dans les entreprises mises en équivalence	36
Note 11	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	38
Note 12	Instruments dérivés de couverture - passifs	39
Note 13	Dettes envers les établissements de crédit	40
Note 14	Dettes envers la clientèle	40
Note 15	Dettes représentées par un titre	41
Note 16	Comptes de régularisation et passifs divers	43
Note 17	Activités d'assurance	44
Note 18	Instruments financiers à terme	46
Note 19	Juste valeur des actifs et passifs financiers	51
Note 20	Autres engagements	52
Note 21	Intérêts et produits au coût amorti	54
Note 22	Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit	54
Note 23	Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre	54
Note 24	Charges générales d'exploitation	54
Note 25	Coût du risque	55
Note 26	Impôt sur les bénéfices	57
Note 27	Information sectorielle	59
Note 28	Informations relatives aux implantations à l'étranger	62
Note 29	Informations sur les Filiales détenues par des minoritaires significatifs	63
Note 30	Evénements postérieurs à la clôture	64

Note 1 **Faits marquants de la période et structure du Groupe**

A. Faits marquants de la période

Le financement de Banque PSA Finance

Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par Banque PSA Finance afin de lui permettre de se refinancer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros, ne faisant pas l'objet de transfert de trésorerie de l'Etat vers Banque PSA Finance. Ce n'est qu'en cas de défaut de paiement de la part de Banque PSA Finance que les créanciers de Banque PSA Finance pourraient se retourner vers l'Etat en appelant la garantie.

Un comité de suivi de la garantie de 5 membres, intégrant des représentants de l'Etat français et du Groupe, veille à la bonne mise en œuvre de la garantie. Au 30 juin 2014, la dette émise avec garantie de l'Etat s'élève à 1 500 millions d'euros sur un total de dette émise de 6 114 millions d'euros, contre respectivement 1 200 millions d'euros et 7 566 millions d'euros au 31 décembre 2013 (cf. Note 15).

Banque PSA Finance a renouvelé sur le premier semestre 2014 l'enveloppe des lignes de crédit bancaires bilatérales tirées ou revolving. Ces renouvellements ont permis de maintenir les ressources bancaires de Banque PSA Finance sur le premier semestre 2014. Les lignes tirées représentent 5 955 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 4 299 millions d'euros au 31 décembre 2013 (cf. Note 13).

Parallèlement, les financements collatéralisés obtenus auprès de la BCE ont représenté au 30 juin 2014 un montant de 1 050 millions d'euros (cf. Note 13). Cette source de financement était utilisée par Banque PSA Finance à hauteur de 1 700 millions d'euros au 31 décembre 2013. Le montant total des actifs déposés en collatéral auprès de la BCE s'est établi à 1 595 millions d'euros au 30 juin 2014, dont 556 millions d'euros de créances clientèle contre 2 957 millions d'euros au 31 décembre 2013 dont 1 128 millions de créances clientèle (cf. Note 20.1).

Par ailleurs, l'encours des titrisations placées dans le marché (y compris le FIDC au Brésil) a progressé de 5 058 millions d'euros au 31 décembre 2013 à 5 457 millions d'euros au 30 juin 2014 (y compris créances rattachées, cf. Note 15.1). Le montant total des créances vendues à des structures de titrisation s'est établi à 8 730 millions d'euros au 30 juin 2014 et 8 788 millions d'euros au 31 décembre 2013 (cf. Note 8.3).

« DISTINGO », l'offre de compte sur livret rémunéré à l'intention de la clientèle des particuliers en France, a progressé de 955 millions d'euros au 31 décembre 2013 à 1 275 millions d'euros au 30 juin 2014.

Le lancement de Compte A Terme (CAT) à taux fixe a eu lieu le 24 mars dernier. Prévu sur une durée de 24 mois, il permet aux seuls clients du Livret Distingo de bénéficier d'un taux attractif. Le CAT rencontre un certain succès puisqu'à fin juin 2014, soit 3 mois seulement après son lancement, ce produit génère un encours de 45 millions d'euros environ, pour 1 496 clients, soit un montant moyen investi de 30 milliers d'euros.

La stratégie de développement produit avec le Livret Distingo et le CAT Distingo Fixe permet ainsi à Banque PSA Finance de répondre aux attentes du marché tout en poursuivant sa politique de diversification en matière de refinancement.

Ces différentes sources de financement assurent le refinancement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois, et jusqu'au closing des opérations avec Santander Consumer Finance (cf. Note 20.4).

Signature d'un accord-cadre entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance

Faisant suite à leur entrée en négociations exclusives le 19 février 2014, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance (Santander CF) ont annoncé le 10 juillet la signature de l'accord-cadre sur la constitution d'un partenariat qui porte sur onze pays en Europe.

Ce partenariat entre Banque PSA Finance et Santander CF, la division de Banco Santander spécialisée dans le crédit à la consommation, prendra la forme de sociétés communes dans la plupart des pays ou d'accords commerciaux. Cette opération renforcera la compétitivité des marques du Groupe PSA Peugeot Citroën leur permettant une meilleure pénétration du marché de financement automobile. Elle dynamisera et pérennisera les activités de Banque PSA Finance grâce à des offres compétitives réservées aux marques et aux clients de PSA Peugeot Citroën. Le périmètre envisagé pour l'opération couvrira environ 90 % des activités actuelles de Banque PSA Finance.

L'opération a reçu l'avis favorable des comités d'entreprise concernés de PSA Peugeot Citroën et de Banque PSA Finance. La mise en place de ce partenariat reste soumise à l'approbation des autorités de la concurrence et des autorités de régulation du secteur bancaire dans les principaux pays européens. Sous ces réserves, la transaction devrait être finalisée courant 2015 et début 2016. Les nouvelles sociétés en partenariat seraient consolidées par mise en équivalence par Banque PSA Finance. Ce partenariat devrait permettre d'ici 2018 une remontée de trésorerie de l'ordre de 1,5 milliards d'euros aux sociétés industrielles et commerciales du Groupe PSA Peugeot Citroën.

B. Evolution du périmètre

En février 2014, la succursale allemande de Banque PSA Finance a procédé au rachat anticipé des créances cédées en 2010 au compartiment 2010-1 du FCC Auto ABS. Il a été procédé en conséquence à la liquidation anticipée de ce compartiment. Le fonds commun de créances étant consolidé, cette opération est neutre sur les comptes consolidés du groupe Banque PSA Finance.

La société PSA Finance S.C.S, détenue à 100% par Banque PSA Finance, a été liquidée en juin 2014, sans impact sur les comptes consolidés du groupe Banque PSA Finance.

En juin 2014, la filiale Retail Prod Zrt a été créée en Hongrie pour abriter l'activité de financement Retail, que lui a transférée l'actuelle filiale hongroise PSA Finance Hungaria Zrt, détenue à 97,56 % par PSA Financial Holding B.V., filiale à 100 % de Banque PSA Finance, et à 2,44 % par Banque PSA Finance. La nouvelle filiale est elle aussi détenue à 97,56 % par PSA Financial Holding B.V. et à 2,44 % par Banque PSA Finance, et consolidée par intégration globale depuis juin 2014. En conséquence, cette opération de transfert est sans impact sur les comptes consolidés de Banque PSA Finance.

La nouvelle filiale est appelée à être cédée d'ici la fin du deuxième semestre 2014. Cette opération, non significative à l'échelle du groupe Banque PSA Finance, n'entre pas dans le champ d'IFRS 5.

Note 2 Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2014 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2013.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2014 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, à l'exception de l'application des nouveaux textes obligatoires : cf. ci-après le paragraphe « Nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014 ».

En application du Règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales à partir du 1^{er} janvier 2005, le groupe Banque PSA Finance a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire à cette date.

Le référentiel IFRS comprend les IFRS, les IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

Nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014

Les nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014 et appliqués par le groupe Banque PSA Finance sont les suivants :

- **IFRS 10** – Etats financiers consolidés et **amendement IAS 27** – Etats financiers individuels, qui remplacent la norme IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels, ainsi que l'interprétation SIC 12 – Consolidation des entités ad hoc. Ces textes introduisent une nouvelle définition du contrôle reposant sur le pouvoir, l'exposition (et les droits) à des rendements variables, et la capacité d'exercer ce pouvoir afin d'influer sur les rendements. Les analyses effectuées sur l'application de ces nouveaux principes permettent de confirmer la consolidation par intégration globale des filiales et entités ad hoc, qui l'étaient déjà selon cette méthode.

- **IFRS 11** – Partenariats, et **l'amendement IAS 28** – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, qui remplacent les normes IAS 31 - Participation dans des coentreprises et IAS 28 - Participation dans des entreprises associées, ainsi que l'interprétation SIC 13 - Entités contrôlées en commun – apport non monétaires par des co-entrepreneurs. Ces textes prévoient essentiellement deux traitements comptables distincts.

Les partenariats qualifiés d'**opérations conjointes** (« **joint operations** ») sont comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement. Les analyses effectuées permettent de confirmer l'absence d'opérations conjointes sur le périmètre Banque PSA Finance.

Les partenariats qualifiés de **coentreprises** (« **joint ventures** »), parce qu'ils donnent uniquement un contrôle sur l'actif net, sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Les analyses effectuées qualifient la filiale chinoise de coentreprise. Elle était déjà consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

- **IFRS 12** – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Ce texte rassemble l'ensemble des informations à fournir en annexe au titre des filiales, partenariats, entreprises associées et entreprises structurées non consolidées. L'application de ce texte donne lieu à deux nouvelles notes annexes : la Note 10.2 – Informations détaillées sur les Partenariats – Coentreprises et la Note 28 – Informations sur les filiales détenues par des minoritaires significatifs.

- **Amendement IAS 32** – Compensations d'actifs et de passifs financiers. Ce texte clarifie les règles de compensation de la norme IAS 32 existante. Cet amendement doit être appliqué rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Banque PSA Finance l'applique depuis ses comptes publiés au 31 décembre 2013.

- **Amendements IAS 39** – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

Les textes suivants n'ont pas d'impact significatif au niveau de Banque PSA Finance.

- **Amendements IAS 36** – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers. L'objectif de ces amendements est de clarifier le champ d'application des informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.

- **Amendements IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12** – Modalités de transition. Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la Norme IFRS 10 et fournissent des allègements sur les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente.

- **Amendements IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27** – Entités d'investissement.

Textes adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2014 appliqués par anticipation

- **Interprétation IFRIC 21** – Taxes. Ce texte précise la date à laquelle les taxes prélevées par les autorités publiques doivent être provisionnées en application d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Ce texte a été adopté par l'Union européenne le 13 juin 2014 et entre en vigueur au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 17 juin 2014.

Le Groupe PSA, et par conséquent Banque PSA Finance, ont fait le choix d'appliquer cette interprétation dans leurs comptes dès le 1^{er} janvier 2014. Cette norme est d'application rétrospective et implique le retraitement des comptes 2013.

Les impacts de la première application de l'interprétation IFRIC 21 sont présentés dans la Note 3.

En application de l'IFRIC 21, les taxes suivantes sont désormais comptabilisées en une fois sur le 1^{er} semestre de l'année en cours :

- Taxe bancaire de risque systémique ;
- Contribution pour frais de contrôle de l'ACPR ;
- Contribution sociale de solidarité des sociétés.

Textes non applicables obligatoirement en Union européenne au 1er janvier 2014

Tous les textes du référentiel IFRS publiés par l'IASB et qui sont d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2014 sont les mêmes que ceux adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en Union européenne, à l'exception :

- de la norme IAS 39, que l'Union européenne n'a que partiellement adoptée. La partie non adoptée est sans effet sur les comptes du groupe Banque PSA Finance.

L'impact potentiel des textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC d'application obligatoire en Union européenne aux exercices ouverts après le 1er janvier 2014, ou non encore adoptés par l'Union européenne est en cours d'analyse, et notamment :

- **IFRS 9** – Instruments financiers, qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments Financiers. Ce projet se concrétise par trois phases, qui portent respectivement sur la classification et l'évaluation, la dépréciation et la couverture des instruments financiers. Ces textes, applicables simultanément, ne sont pas encore tous finalisés, ni par conséquent adoptés au niveau de l'Union européenne au 30 juin 2014 ; leur adoption a été repoussée avec une date d'application reportée au 1^{er} janvier 2018 selon l'IASB.

Les autres textes sont sans impacts significatifs sur Banque PSA Finance.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la société Banque PSA Finance et des sociétés françaises et étrangères composant le groupe Banque PSA Finance. Les comptes individuels de Banque PSA Finance, de ses filiales et succursales sont établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'activité et sont, pour des raisons d'homogénéité, retraités avant d'être consolidés.

Le terme "entreprises liées" désigne toutes les entreprises présentes dans le périmètre de consolidation du groupe PSA Peugeot Citroën et intégrées globalement.

Les comptes consolidés semestriels du groupe Banque PSA Finance au 30 juin 2014 ainsi que les notes annexes y afférant ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2014.

Note 3 Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

Interprétation IFRIC 21 - Taxes

L'interprétation IFRIC 21 - Taxes est appliqué par anticipation par Banque PSA Finance au 1er janvier 2014 (cf. Note 2).

En raison du caractère rétrospectif de cette norme, les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités en conformité avec ces nouveaux principes à des fins de comparaison.

L'effet sur les comptes consolidés à l'ouverture 2013 est une augmentation des capitaux propres de 3 millions d'euros provenant de l'annulation de la provision pour charge à payer au titre de la contribution sociale de solidarité des sociétés due en 2013 (+4 millions d'euros) et des impôts différés afférents (-1 million d'euros).

L'effet sur les comptes consolidés au 30 juin 2013 est une diminution du résultat net de 5 millions d'euros (-7 millions d'euros avant impôt) provenant de l'annulation de l'étalement sur l'exercice 2013 des charges constatées au titre de :

- la taxe de risque systémique des banques (-4 millions d'euros) ;
- la contribution sociale de solidarité des sociétés (-2 millions d'euros) ;
- la contribution forfaitaire pour "frais de contrôle" de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (-1 million d'euros).

L'effet sur le compte de résultat au 31 décembre 2013 est non significatif.

Les impacts des retraitements des comptes consolidés 2013 sont les suivants :

Bilan consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 proforma	31.12.2013 publié	Impact exercice 2013	Impact à l'ouverture 2013
Passif				
Passifs d'impôts différés	411	410	-	1
Comptes de régularisations et passif divers	862	866	-	(4)
- dont charges à payer	161	165	-	(4)
Capitaux propres	3 297	3 294	-	3
- Capitaux propres part du groupe	3 255	3 252	-	3
- Capital et réserves liées	835	835	-	-
- Réserves consolidées avant résultat net	2 387	2 384	-	3
- Résultat net - part du groupe	223	223	-	-
- Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(190)	(190)	-	-
- Intérêts minoritaires	42	42	-	-
Total du passif	25 117	25 117	-	-

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 proforma	30.06.2013 publié	Impact au 30.06.2013
Produit net bancaire	458	458	-
Charges générales d'exploitation	(189)	(182)	(7)
- Personnel	(75)	(75)	-
- Autres charges générales d'exploitation	(114)	(107)	(7)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(9)	(9)	-
Gains ou pertes sur titres de participation consolidable et autres actifs immobilisés	(2)	(2)	-
Résultat brut d'exploitation	258	265	(7)
Coût du risque	(60)	(60)	-
Résultat d'exploitation	198	205	(7)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	4	-
Résultat avant impôt	202	209	(7)
Impôt sur les bénéfices	(56)	(58)	2
Résultat net	146	151	(5)
- dont intérêts minoritaires	7	7	-
- dont part du groupe	139	144	(5)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 proforma	31.12.2013 publié	Impact 2013
Produit net bancaire	891	891	-
Charges générales d'exploitation	(361)	(361)	-
- Personnel	(149)	(149)	-
- Autres charges générales d'exploitation	(212)	(212)	-
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(28)	(28)	-
Gains ou pertes sur titres de participation consolidable et autres actifs immobilisés	(3)	(3)	-
Résultat brut d'exploitation	499	499	-
Coût du risque	(131)	(131)	-
Résultat d'exploitation	368	368	-
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8	8	-
Résultat avant impôt	376	376	-
Impôt sur les bénéfices	(138)	(138)	-
Résultat net	238	238	-
- dont intérêts minoritaires	15	15	-
- dont part du groupe	223	223	-

Note 4 Caisse, banques centrales, CCP

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Caisse et CCP	2	3
Banques centrales (1)	41	463
- dont réserves obligatoires auprès de la Banque de France	24	20
Total	43	466

(1) Les dépôts sur les comptes de banques centrales font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

Note 5 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Titres de placement	564	781
- OPCVM	108	279
- OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (1)	14	200
- OPCVM détenues par les sociétés d'assurance	93	79
- Certificats de dépôt et bons du Trésor	456	502
- dont certificats de dépôt et bons du Trésor détenus par les fonds de titrisation	455	487
- Autres	-	-
Ecart de réévaluation des titres de placement	-	-
Titres de placement comptabilisés en juste valeur par résultat	564	781
- dont créances rattachées	-	-
Instruments de couverture de change	1	-
- Entreprises liées	1	-
Produits à recevoir sur instruments financiers à terme de trading (2)	-	1
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (2)	-	1
Total	565	783

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2), à l'exception des placements en OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

(1) Ces OPCVM font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

(2) Les swaps classés en trading sont en nombre restreint et ont un impact limité sur le compte de résultat (cf. Note 18.6). Le détail de ces opérations est donné dans le renvoi (1) de la Note 18.1.

Note 6 Instruments dérivés de couverture - actifs

6.1 Analyse par nature

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Comptes d'ajustement sur engagements en devises (1)	14	35
- dont entreprises liées	-	-
Produits à recevoir sur swaps de couverture	87	136
- dont entreprises liées	-	-
Juste valeur positive des swaps de couverture	116	135
- des emprunts	2	3
- des EMTN/BMTN	92	108
- dont au titre du "basis spread" des cross currency swaps de couverture	(1)	(2)
- des obligations	16	17
- des certificats de dépôts	-	-
- des autres dettes représentées par un titre	-	-
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)	6	7
- des EMTN à taux variable (Cash Flow Hedge - cf. Note 18.3)	-	-
Compensation de la juste valeur positive avec les appels de marge reçus (cf. Note 6.2)	(165)	(217)
Total	52	89

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 18.5.

(1) Les comptes d'ajustement correspondent à la réévaluation des swaps de devises, qui couvrent les créances clientèle en devises refinancées en euros et les opérations de refinancement en devises. Cette variation de valeur sur les swaps de couverture des opérations en devises est compensée par la variation de valeur des créances clientèle et de la dette en devises couvertes, réévaluées au cours de clôture (cf. Notes 12 et 18.4.A).

6.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - actifs

Pour 2014

(en millions d'euros)

Swaps gagnants	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Produits à recevoir	103	(16)	87	-	87
- swaps avec appel de marge	103	(16)	87	-	87
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Juste valeur positive	634	(518)	116	-	116
- swaps avec appel de marge	625	(518)	107	-	107
- swaps sans appel de marge	9	-	9	-	9
Compensation	-	-	-	(165)	(165)
Total à l'actif	737	(534)	203	(165)	38
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 16)	-	-	171	(165)	6
Total au passif	-	-	171	(165)	6

Pour 2013

(en millions d'euros)

Swaps gagnants	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Produits à recevoir	156	(20)	136	-	136
- swaps avec appel de marge	156	(20)	136	-	136
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Juste valeur positive	938	(803)	135	-	135
- swaps avec appel de marge	926	(803)	123	-	123
- swaps sans appel de marge	12	-	12	-	12
Compensation	-	-	-	(217)	(217)
Total à l'actif	1 094	(823)	271	(217)	54
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 16)	-	-	230	(217)	13
Total au passif	-	-	230	(217)	13

Note 7 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Ventilation créances à vue / à terme

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Créances à vue hors groupe	1 123	1 138
- Comptes ordinaires débiteurs	822	776
- dont détenus par les fonds de titrisation	216	246
- Contrepartie trésorerie des titres en cours de livraison	300	-
- Comptes et prêts financiers au jour le jour (1)	1	362
Créances à terme hors groupe	967	300
- Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (2)	650	-
- Prêts subordonnés (3)	42	42
- Créances à terme détenues par les fonds de titrisation	270	211
- Autres créances à terme	5	47
Créances rattachées	1	1
Total	2 091	1 439

(1) Il s'agit de prêts interbancaires faisant partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

(2) Les créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

(3) Dans le cadre de la collatéralisation en Belgique.

Note 8 Prêts et créances sur la clientèle

8.1 Ventilation des prêts et créances par type de financement

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Vente à crédit	8 788	8 888
- dont encours titrisés (1)	4 802	4 877
Location avec option d'achat (2)	2 037	2 083
Capital restant dû et intérêts à recevoir	2 327	2 379
- dont encours titrisés (1)	1 232	1 229
Intérêts non courus sur location avec option d'achat	(290)	(296)
- dont encours titrisés (1)	(176)	(175)
Location longue durée (2)	4 841	4 803
Capital restant dû et intérêts à recevoir	5 266	5 243
- Entreprises liées	-	-
- Hors groupe	5 266	5 243
- dont encours titrisés (1)	1 632	1 764
Intérêts non courus sur location longue durée	(371)	(376)
- dont encours titrisés (1)	(151)	(151)
Dépôts de garantie activité location	(54)	(64)
- dont encours titrisés (1)	(7)	(7)
Financement de stocks aux Réseaux	5 201	4 495
Capital restant dû	5 297	4 567
- Entreprises liées	110	89
- Hors groupe	5 187	4 478
- dont encours titrisés (1)	1 398	1 251
Dépôts de garantie activité de financement de stocks aux Réseaux	(96)	(72)
- Entreprises liées	(75)	(67)
- Hors groupe	(21)	(5)
Autres créances (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)	867	858
Comptes ordinaires	155	150
- Entreprises liées	-	1
- Cash pooling (3) :		
- avant compensation	213	37
- compensation	(213)	(37)
- Autres	-	1
- Hors groupe	155	149
Éléments intégrés au coût amorti des prêts et créances sur la clientèle	2	35
- Etalement des coûts d'acquisition	407	409
- Etalement des frais de dossiers	(99)	(102)
- Etalement de la participation des marques et des réseaux	(306)	(272)
Total des créances au coût amorti	21 891	21 312
- dont encours titrisés (1)	8 730	8 788
- dont créances données en garantie (4)	655	1 426

(1) Le groupe Banque PSA Finance a procédé à plusieurs opérations de titrisation (cf. Note 8.3).

(2) Banque PSA Finance ne détenant pas les risques et avantages liés à la propriété du véhicule, les opérations de location (location avec option d'achat et location longue durée) respectent les critères de la location financement et sont présentées comptablement comme des encours de crédit.

(3) Dans le cadre de l'accord de cash pooling avec PSA International, les montants actif et passif sont compensés selon IAS 32 (cf. Note 14).

(4) Il s'agit, au 30 juin 2014, du montant des créances données en garantie (cf. Note 20.1) :

- à la BCE pour 556 millions d'euros,
- et à des établissements de crédit pour 130 millions d'euros par la succursale italienne, et pour 39 millions d'euros par la filiale belge.

8.2 Ventilation des prêts et créances par segment

Type de financement (en millions d'euros)	Corporate Réseau		Client final				Total	
	Segment IFRS 8		Retail		Corporate et assimilés			
	(A - cf renvoi B Note 25.1)		(B - cf renvoi A Note 25.1)		(C - cf renvoi C Note 25.1)			
	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013
Vente à crédit	30	25	8 709	8 809	49	54	8 788	8 888
Location avec option d'achat	41	44	1 898	1 958	98	81	2 037	2 083
Location longue durée	140	122	3 251	3 282	1 450	1 399	4 841	4 803
Financement de stocks aux Réseaux	5 201	4 495	-	-	-	-	5 201	4 495
Autres créances	741	725	124	131	2	2	867	858
Comptes ordinaires	154	149	-	-	1	1	155	150
Éléments intégrés au coût amorti	(10)	(10)	25	58	(13)	(13)	2	35
Total des encours par segment IFRS 8	6 297	5 550	14 007	14 238	1 587	1 524	21 891	21 312

8.3 Opérations de titrisation

(en millions d'euros)			Créances cédées					
			Pays de l'entité cédante	Entité cédante	Fonds	Pays du fonds	Date de cession	Type de financement
France	Crédipar	FCT Auto ABS 2011-1	France	07.07.2011	Vente à crédit	358	518	1 050
		FCT Auto ABS 2012-1	France	12.07.2012	Location avec option d'achat (1)	1 056	1 054	1 080
		FCT Auto ABS French Loans Master	France	Première cession le 29.11.2012 (2)	Vente à crédit	493	324	N/A
		FCT Auto ABS 2013-2	France	07.06.2013	Vente à crédit	475	476	495
		FCT Auto ABS2 2013-A	France	31.10.2013	Location longue durée (3)	715	709	735
	Sofira	FCT Auto ABS DFP Master Compartment France 2013	France	Première cession le 09.04.2013 (2)	Financement de stocks aux Réseaux	1 095	958	N/A
Allemagne	Succursale de Banque PSA Finance	FCT Auto ABS 2010-1	France	18.11.2010	Location longue durée (3)	-	174	680
		FCT Auto ABS German Loans 2011-2	France	15.11.2011	Vente à crédit	400	556	800
		FCT Auto ABS 2013-1	France	04.05.2013	Location longue durée (3)	464	472	478
		FCT Auto ABS German Lease Master	France	Première cession le 10.10.2013 (2)	Location longue durée (3)	60	20	N/A
		FCT Auto ABS DFP Master Compartment Germany 2013	France	Première cession le 07.11.2013 (2)	Financement de stocks aux Réseaux	303	293	N/A
		FCT Auto ABS German Loans Master	France	Première cession le 13.11.2013 (2)	Vente à crédit	344	221	N/A
Espagne	Succursale de Banque PSA Finance	FTA Auto ABS 2012-3	Espagne	23.11.2012	Vente à crédit	774	774	800
Italie	Succursale de Banque PSA Finance	Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2012-2	Italie	17.10.2012	Vente à crédit	262	357	621
Royaume-Uni	Succursale de Banque PSA Finance	Auto ABS UK Loans PLC	Royaume-Uni	06.12.2012	Vente à crédit	1 374	1 243	1 331
Suisse	PSA Finance Suisse S.A.	Auto ABS Swiss Leases 2013 GmbH	Suisse	21.11.2013	Location longue durée (3)	235	231	245
Brésil	Banco PSA Finance Brasil S.A.	FIDC	Brésil	Première cession le 13.04.2010 (4)	Vente à crédit	322	408	N/A
Total des créances cédées						8 730	8 788	

Les FCT (Fonds Communs de Titrisation), les véhicules de lois italienne et suisse, le FTA (Fonds de Titrisation d'Actifs) espagnol, le fonds au Royaume-Uni et le FIDC (Fonds d'Investissement en Droits de Créances) brésilien constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation de Banque PSA Finance, dans la mesure où, en plus du pouvoir détenu par Banque PSA Finance dans ces entités, les revenus perçus par les filiales et succursales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

En effet, les techniques de réhaussement de crédit utilisées par le groupe Banque PSA Finance dans le cadre de ses opérations de titrisation maintiennent à sa charge les risques financiers inhérents à ces opérations. Le groupe finance également l'ensemble des réserves de liquidité permettant de faire face aux risques spécifiques. Enfin, le groupe reste le bénéficiaire exclusif des avantages qui découlent de ces opérations, en particulier en ce qui concerne la rémunération reçue en contrepartie du placement des tranches "senior" et "mezzanine" sur la plupart des opérations.

Le groupe ne réalise aucune opération de titrisation transférant tout ou partie de son risque financier (telles que les opérations de titrisation synthétiques).

(1) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs de contrats de location avec option d'achat et de crédit-bail.

(2) La structure de ces fonds permet l'achat au fil de l'eau de la nouvelle production éligible.

(3) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs et aux valeurs résiduelles de contrats de location longue durée.

(4) La structure du FIDC est celle d'un "Open-end fund", qui permet des cessions successives de créances clientèle, conformément à l'accord passé avec Banco Santander.

Note 9 Comptes de régularisation et actifs divers

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Débiteurs divers	332	336
- Entreprises liées	121	113
- Hors groupe	211	223
Etat et autres organismes sociaux	61	47
Produits à recevoir	23	23
- Entreprises liées	1	-
- Hors groupe	22	23
- dont activités d'assurance	18	18
Charges constatées d'avance	54	56
- dont appels de marge payés sur swaps de couverture (1)	2	3
Autres comptes de régularisation	200	101
- Entreprises liées	4	10
- Hors groupe	196	91
Total	670	563

(1) Les appels de marge payés sur swaps de couverture ont été compensés avec la juste valeur négative pour 17 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 22 millions d'euros au 31 décembre 2013 (cf. Note 12.2).

Note 10 Participations dans les entreprises mises en équivalence

10.1 Participations

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
A l'ouverture	83	46
Quote-part du résultat net	5	8
Augmentation de capital (1)	-	30
Variations de périmètre	-	-
Ecart d'acquisition	-	-
Ecart de conversion	(1)	(1)
A la clôture	87	83
- dont écart d'acquisition (2)	5	5

(1) L'augmentation de capital de 250 millions de Yuan (30,5 millions d'euros), réalisée le 16 septembre 2013, est sans impact sur l'écart d'acquisition.

(2) L'acquisition le 25 mai 2010 de 50% supplémentaires de la filiale chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd par PSA Finance Nederland B.V. a dégagé un écart d'acquisition de 56,7 millions de Yuan (7 millions d'euros au 31 décembre 2011).

La cession le 27 décembre 2012 de 25% de la filiale chinoise a réduit l'écart d'acquisition à 37,8 millions de Yuan (4,5 millions au 30 juin 2014 et 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Cette filiale est une coentreprise conformément à l'application de la norme IFRS 11 et est en conséquence mise en équivalence. L'écart d'acquisition est intégré à la valeur comptable de la participation, présentée sur la ligne « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

10.2 Informations détaillées sur les Partenariats - Coentreprises

Ces informations sont données dans le cadre d'IFRS 12 et concernent :

Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd

Pékin, Chine

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

10.2.1 Informations financières à 100% après retraitements aux normes Groupe

Eléments de Bilan

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Prêts et créances sur la clientèle	1 128	904
Autres postes de l'Actif	15	60
Total de l'actif	1 143	964
Dettes de refinancement	810	712
Autres postes du Passif	168	95
Capitaux propres	165	157
Total du passif	1 143	964

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Produit Net Bancaire	22	17	38
Charges générales d'exploitation	(7)	(6)	(14)
Résultat brut d'exploitation	15	11	24
Coût du risque	(1)	-	(2)
Résultat d'exploitation	14	11	22
Impôt sur les bénéfices	(4)	(3)	(6)
Résultat net	10	8	16

10.2.2 Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 31 décembre 2012	82	50%	41	(35)	5	11	3
Résultat net de la période	8		4			4	
Ecart de conversion	2		1			1	1
Au 30 juin 2013	92	50%	46	(35)	5	16	4
Résultat net de la période	8		4			4	
Augmentation de capital	61		30	(30)		-	
Ecart de conversion	(4)		(2)			(2)	(2)
Au 31 décembre 2013	157	50%	78	(65)	5	18	2
Résultat net de la période	10		5			5	
Ecart de conversion	(2)		(1)			(1)	(1)
Au 30 juin 2014	165	50%	82	(65)	5	22	1

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Finance Nederland B.V.

10.2.3 Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Participations dans les entreprises mises en équivalence	87	83
Total de l'actif	87	83
Capitaux propres		
- Elimination (1)	65	65
- Réserves consolidées - part du groupe	22	18
Total du passif	87	83

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Finance Nederland B.V.

Note 11 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	31.12.2013
Charges à payer sur instruments financiers à terme de trading (1)	-	2
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (1)	-	1
Total	-	3

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

⁽¹⁾ Les swaps classés en trading sont en nombre restreint et ont un impact limité sur le compte de résultat (cf. Note 18.6). Le détail de ces opérations est donné dans le renvoi (1) de la Note 18.1.

Note 12 Instruments dérivés de couverture - passifs

12.1 Analyse par nature

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Comptes d'ajustement sur engagements en devises (1)	17	3
- dont entreprises liées	17	3
Charges à payer sur swaps de couverture	25	40
- dont entreprises liées	2	4
Juste valeur négative des swaps de couverture	41	41
- des emprunts	-	-
- des EMTN/BMTN	-	3
- des obligations	16	17
- des autres dettes représentées par un titre	-	-
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)	25	21
- des EMTN à taux variable (Cash Flow Hedge - cf. Note 18.3)	-	-
Compensation de la juste valeur négative avec les appels de marge versés (cf. Note 12.2)	(17)	(22)
Total	66	62

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 18.5.

(1) Les comptes d'ajustement correspondent à la réévaluation des swaps de devises, qui couvrent les créances clientèle en devises refinancées en euros et les opérations de refinancement en devises. Cette variation de valeur sur les swaps de couverture des opérations en devises est compensée par la variation de valeur des créances clientèle et de la dette en devises couvertes, réévaluées au cours de clôture (cf. Notes 6 et 18.4.A).

12.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - passifs

Pour 2014

(en millions d'euros)

Swaps perdants	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Charge à payer	(5)	30	25	-	25
- swaps avec appel de marge	(5)	27	22	-	22
- swaps sans appel de marge	-	3	3	-	3
Juste valeur négative	(32)	73	41	-	41
- swaps avec appel de marge	(32)	66	34	-	34
- swaps sans appel de marge	-	7	7	-	7
Compensation	-	-	-	(17)	(17)
Total au passif	(37)	103	66	(17)	49
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatés d'avance - cf. Note 9)	-	-	19	(17)	2
Total à l'actif	-	-	19	(17)	2

Pour 2013

(en millions d'euros)

Swaps perdants	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Charge à payer	(4)	44	40	-	40
- swaps avec appel de marge	(4)	39	35	-	35
- swaps sans appel de marge	-	5	5	-	5
Juste valeur négative	(52)	93	41	-	41
- swaps avec appel de marge	(52)	87	35	-	35
- swaps sans appel de marge	-	6	6	-	6
Compensation	-	-	-	(22)	(22)
Total au passif	(56)	137	81	(22)	59
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatés d'avance - cf. Note 9)	-	-	25	(22)	3
Total à l'actif	-	-	25	(22)	3

Note 13 Dettes envers les établissements de crédit

Ventilation des dettes à vue/à terme

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Dettes à vue hors groupe	216	88
- Comptes ordinaires créditeurs	140	85
- Comptes et emprunts financiers au jour le jour		
- Tirages sur les lignes de crédit bilatérales revolving (cf. Note 20.2)	62	-
- Autres	13	2
- Autres sommes dues	1	1
Dettes rattachées	-	-
Dettes à terme hors groupe	6 763	6 176
- Bancaires classiques	1 940	1 933
- Tirages sur le Term-loan syndiqué (cf. Note 20.2)	2 999	1 800
- Tirages sur les lignes de crédit bilatérales revolving (cf. Note 20.2)	732	397
- dont financement obtenu dans le cadre de la collatéralisation en Italie (cf. Note 20.1)	100	50
- Tirage dans le cadre de la collatéralisation en Belgique (cf. Note 20.1)	42	77
- Tirage dans le cadre de l'opération de pension livrée avec la Deutsche Bank	-	-
- Financement obtenu auprès de la BCE (cf. Note 20.1)	1 050	1 700
- Financement obtenu auprès de la SFEF (cf. Note 20.1)	-	105
- Financement obtenu par la succursale espagnole auprès de l'Instituto de Credito Oficial (ICO)	-	164
Éléments intégrés au coût amorti des dettes envers les établissements de crédit	(52)	(62)
- Frais d'émission à étaler	(52)	(62)
Dettes rattachées	78	66
Total des dettes au coût amorti	7 005	6 268

Note 14 Dettes envers la clientèle

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Dettes à vue	1 600	1 267
- Comptes ordinaires		
- Comptes courants des sociétés du réseau		
- Entreprises liées (1)	74	54
- Hors groupe	206	201
- Cash pooling (2) :		
- avant compensation	213	37
- compensation	(213)	(37)
- Comptes d'épargne sur livret (3)	1 258	955
- Autres sommes dues à la clientèle		
- Entreprises liées	5	6
- Hors groupe	57	51
Dettes rattachées	18	-
- dont comptes d'épargne sur livret (3)	17	-
Dettes à terme	528	66
- Comptes à terme (3)	45	-
- Dette à terme Corporate (3)		
- Entreprises liées	400	1
- Autres dettes à terme		
- Entreprises liées	1	
- Hors groupe	82	65
Dettes rattachées	1	1
- dont comptes à terme (3)	-	-
Total	2 147	1 334

(1) Il s'agit principalement des comptes de règlement des filiales de financement pour les opérations faites avec le groupe PSA Peugeot Citroën.

(2) Dans le cadre de l'accord de cash pooling avec PSA International (entreprise liée), les montants actif et passif sont compensés selon IAS 32 (cf. Note 8.1).

(3) Dans l'information sectorielle, les "Comptes d'épargne sur livret", les "Comptes à terme" et la "Dette à terme Corporate" sont présentés dans les "Dettes de refinancement" (cf. Notes 27.1 et 27.3). Les intérêts et charges correspondants sont présentés au compte de résultat dans le "Coût net de refinancement".

Note 15 Dettes représentées par un titre

15.1 Analyse par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	31.12.2013
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	5 926	7 247
- EMTN, BMTN et assimilés (1)	5 820	7 183
- dont en cours de livraison (1)	300	-
- CDN et BT	106	64
- dont en cours de livraison	-	-
Dettes rattachées	104	156
Eléments intégrés au coût amorti des dettes représentées par un titre	(18)	(20)
- Frais d'émission et primes d'émission à étaler	(18)	(20)
Emprunts obligataires	5 107	4 612
- Emis par les fonds de titrisation (cf. Note 15.2)	5 107	4 612
Dettes rattachées	1	2
- dont titrisation	1	2
Autres dettes représentées par un titre	375	551
- dont titrisation : parts senior (cf. Note 15.2)	287	380
Dettes rattachées	76	76
- dont titrisation	62	63
Total des dettes au coût amorti	11 571	12 624

(1) Dont 1 500 millions d'euros de dette émise avec garantie de l'Etat, 300 millions d'euros étant en cours de livraison (cf. Note 20.4).

15.2 Opérations de titrisation

Emprunts obligataires (hors dettes rattachées)

Pays de l'entité cédante		Fonds	Pays du fonds	Obligations émises			
				Obligations	Notation	au 30.06.2014	au 31.12.2013
France	FCT Auto ABS 2011-1	France	Classe A	Fitch/Moody's	284	450	956
				AAA/Aaa			
	FCT Auto ABS 2012-1	France	Classe A	Fitch/S&P	724	724	724
				AAA/AAA			
	FCT Auto ABS French Loans Master	France	Classe A	Fitch/Moody's	461	302	N/A
				AAA/Aaa			
	FCT Auto ABS 2013-2	France	Classe A	Fitch/Moody's	450	450	450
				AAA/Aaa			
				A+/A2			
	FCT Auto ABS DFP Master Compartment France 2013	France	Classe A	Moody's/S&P	550	550	N/A
Aaa/AAA							
Aaa/AAA							
FCT Auto ABS2 2013-A	France	Classe A	Moody's/DBRS	522	522	522	
			Aaa/AAA				
			A2/A				
FCT Auto ABS 2010-1	France	Classe A	Fitch/S&P	-	1	500	
			AAA/AAA				
			-				
FCT Auto ABS German Loans 2011-2	France	Classe A	Fitch/Moody's	341	498	720	
			AAA/Aaa				
			-				
FCT Auto ABS 2013-1	France	Classe A	Fitch/Moody's	351	361	361	
			AAA/Aaa				
FCT Auto ABS German Lease Master	France	Classe A	Fitch/Moody's	44	14	N/A	
			AAA/Aaa				
FCT Auto ABS DFP Master Compartment Germany 2013	France	Classe A	Moody's/S&P	189	189	N/A	
			Aaa/AAA				
FCT Auto ABS German Loans Master	France	Classe A	Fitch/Moody's	279	196	N/A	
			AAA/Aaa				
Espagne	FTA Auto ABS 2012-3	Espagne	Classe A	Fitch/DBRS	668	668	668
				AA-/AA(low)			
Italie	Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2012-2	Italie	Classe A	Fitch/S&P	192	288	537
				AA/AA			
Royaume-Uni	Auto ABS UK Loans PLC	Royaume-Uni	Classe A	Fitch	968	880	905
				AAA			
Suisse	Auto ABS Swiss Leases 2013 GmbH	Suisse	Classe A	-	198	196	196
				-			
Elimination des opérations intragroupe (1)					(3 378)	(3 986)	
Total					5 107	4 612	

(1) Certaines opérations ont été souscrites par Banque PSA Finance, y compris des obligations de classe A, ces dernières étant mobilisables auprès de la BCE.

Autres dettes représentées par un titre (hors dettes rattachées)

Pays de l'entité cédante		Fonds	Pays du fonds	Titres émis	au 30.06.2014	au 31.12.2013	à l'origine
Brésil	FIDC	Brésil		Senior	287	380	N/A
				Subordonnés	20	33	N/A
Elimination des opérations intragroupe					(20)	(33)	
Total					287	380	

Les FCT (Fonds Communs de Titrisation), les véhicules de lois italienne et suisse, le FTA (Fonds de Titrisation d'Actifs) espagnol, le fonds au Royaume-Uni et le FIDC (Fonds d'Investissement en Droits de Créances) brésilien constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation de Banque PSA Finance, dans la mesure où, en plus du pouvoir détenu par Banque PSA Finance dans ces entités, les revenus perçus par les filiales et succursales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

Note 16 Comptes de régularisation et passifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	31.12.2013
Dettes fournisseurs	540	297
- Entreprises liées (1)	494	252
- Hors groupe	46	45
Etat et autres organismes sociaux	95	112
Charges à payer	151	161
- Entreprises liées	10	6
- Hors groupe	141	155
Autres créditeurs divers	95	100
- Entreprises liées	62	43
- Hors groupe	33	57
Produits constatés d'avance	62	65
- Entreprises liées	7	5
- Hors groupe	55	60
- dont appels de marge reçus sur swaps de couverture (2)	6	13
Autres comptes de régularisation	164	127
- Hors groupe	164	127
Total	1 107	862

(1) Il s'agit principalement des véhicules et des pièces de rechange en cours de règlement aux marques Peugeot et Citroën.

(2) Les appels de marge reçus sur swaps de couverture ont été compensés avec la juste valeur positive pour 165 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 217 millions d'euros au 31 décembre 2013 (cf. Note 6.2).

Note 17 Activités d'assurance

17.1 Provisions techniques des contrats d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Provisions techniques des contrats d'assurance vie	30,5	27,5
Provision pour Primes Non Acquises (PPNA)	7,2	6,8
Provision pour sinistre à payer (PSAP) :		
- Provision pour sinistres survenus déclarés	10,3	9,4
- Provision pour sinistres survenus connus tardivement (IBNR)	13,0	11,3
Autres	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance non vie (brut)	31,4	28,4
Part des réassureurs	(0,5)	(0,4)
Provisions techniques des contrats d'assurance non vie (net)	30,9	28,0
Provision pour Primes Non Acquises (PPNA)	5,3	5,2
Provision pour sinistre à payer (PSAP):		
- Provision pour sinistres survenus déclarés	8,0	7,7
- Provision pour sinistres survenus connus tardivement (IBNR)	17,6	15,1
Autres	-	-
Provisions techniques	61,4	55,5

17.2 Tableau de variation des provisions techniques des contrats d'assurance

17.2.1 PPNA Provision pour primes non acquises

(en millions d'euros)	Vie	Non Vie (brut)	Part des réassureurs	Non Vie (net)	Total
À l'ouverture de l'exercice	6,8	5,2	-	5,2	12,0
+ Primes émises	30,3	46,0	(0,3)	45,7	76,0
- Primes acquises	(29,9)	(45,9)	0,3	(45,6)	(75,5)
+ Autres mouvements	-	-	-	-	-
A la clôture de la période	7,2	5,3	-	5,3	12,5

17.2.2 PSAP Provision pour sinistres à payer

(en millions d'euros)	Vie	Non Vie (brut)	Part des réassureurs	Non Vie (net)	Total
A l'ouverture de l'exercice	20,7	23,2	(0,4)	22,8	43,5
dont survenus déclarés	9,4	7,9	(0,2)	7,7	17,1
dont survenus connus tardivement (IBNR)	11,3	15,3	(0,2)	15,1	26,4
- Sinistres payés au cours de la période	(4,1)	(6,1)	-	(6,1)	(10,2)
+ Sinistres survenus au cours de la période	5,4	7,7	(0,1)	7,6	13,0
+ Sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	1,3	1,3	-	1,3	2,6
+ Autres mouvements	-	-	-	-	-
A la clôture de la période	23,3	26,1	(0,5)	25,6	48,9
dont survenus déclarés	10,2	8,1	(0,1)	8,0	18,2
dont survenus connus tardivement (IBNR)	13,1	17,9	(0,3)	17,6	30,7

17.3 Résultat des activités d'assurance

17.3.1 Résultat technique des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
+ Primes acquises nettes des cessions en réassurance	75,5	70,3	145,1
Montant brut	75,8	70,5	145,6
Cessions en réassurance	(0,3)	(0,2)	(0,5)
- Charges de prestations nettes de la part des réassureurs	(16,7)	(17,4)	(35,7)
Coût des sinistres (brut)	(11,2)	(11,3)	(22,4)
Sinistres mis à la charge des réassureurs	-	-	-
Variation des provisions techniques hors PPNA	(5,5)	(6,1)	(13,3)
Marge sur prestations de services des activités d'assurance (1)	58,8	52,9	109,4
+/- Autres produits (charges) techniques	(32,3)	(20,6)	(42,4)
Courtage	(31,8)	(20,1)	(41,4)
Montant brut	(31,9)	(20,2)	(41,6)
Commission de réassurance	0,1	0,1	0,2
Charges de personnel	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Autres produits et charges techniques	(0,4)	(0,4)	(0,8)
+ Produits nets des placements	0,2	0,3	0,6
Contribution au résultat d'exploitation avant élimination des opérations intragroupe	26,7	32,6	67,6
+/- Elimination des opérations intragroupe	31,6	19,8	40,8
Contribution au résultat d'exploitation après élimination des opérations intragroupe	58,3	52,4	108,4

(1) cf. Note 27.2 Information sectorielle "Eléments de Résultat".

17.3.2 Résultat non technique des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
+/- Autres produits (charges) non techniques	(1,4)	(1,3)	(2,1)
Charges de personnel	(0,5)	(0,4)	(0,8)
Autres produits et charges non techniques	(0,9)	(0,9)	(1,3)
Contribution au résultat d'exploitation avant élimination des opérations intragroupe	(1,4)	(1,3)	(2,1)
+/- Elimination des opérations intragroupe	0,1	0,2	-
Contribution au résultat d'exploitation après élimination des opérations intragroupe	(1,3)	(1,1)	(2,1)

17.3.3 Résultat d'exploitation des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Résultat technique	58,3	52,4	108,4
Résultat non technique	(1,3)	(1,1)	(2,1)
Contribution au résultat d'exploitation après élimination des opérations intragroupe (1)	57,0	51,3	106,3

(1) cf. Note 27.2 Information sectorielle "Eléments de Résultat".

Note 18 Instruments financiers à terme

Politique du groupe en matière de gestion des risques financiers

(cf. paragraphe "Risques financiers et risque de marché" du rapport de gestion dans le rapport annuel 2013)

Risque de taux :

La politique de la banque vise à neutraliser l'effet des variations de taux d'intérêt sur la marge opérationnelle de chaque entité du groupe par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer la convergence effective des structures de taux d'intérêt des actifs et des passifs.

Par ailleurs, afin de limiter le coût de refinancement à un niveau plus faible pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle (Vente de crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée), Banque PSA Finance avait acheté et vendu des options de swaps de taux d'intérêt (options achetées nettes avec prime nette payée). Les swaptions sont toutes échues depuis décembre 2011.

Risque de change :

La politique suivie n'autorise pas de position de change. Entité par entité, les actifs et passifs sont adossés par l'utilisation d'instruments financiers appropriés.

Risque de contrepartie :

Les risques sont limités aux opérations sur produits dérivés négociées dans le cadre de contrats FBF ou ISDA et à des opérations de placement de liquidité à très court terme avec des contreparties de premier plan. La quasi-totalité des swaps (à plus de 93%) font l'objet de contrats avec appel de marge hebdomadaire. En ce qui concerne le risque de crédit sur la clientèle, se reporter à la Note 25.

Dans le cadre de sa politique de placement, Banque PSA Finance limite le risque au maximum. Les excédents de liquidité, en dehors de prêts interbancaires et de dépôts sur les comptes de banques centrales, sont exclusivement placés en certificats de dépôt à très court terme et dans des OPCVM.

18.1 Position de taux de Banque PSA Finance consolidée

(en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total 30.06.2014
Actifs financiers				
Financements de stocks aux réseaux	5 201	-	-	5 201
Financements clientèle à taux fixe	6 260	9 778	-	16 038
Autres prêts et créances à taux variable	652	-	-	652
Actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-
Autres actifs financiers	2 698	-	-	2 698
Total Actifs financiers (a)	14 811	9 778	-	24 589
Autres actifs financiers (Dérivés et réévaluation des portefeuilles couverts)	81	-	-	81
Actifs non financiers				
Immobilisations et écarts d'acquisition	-	165	-	165
Autres actifs non financiers	903	-	-	903
Total Actifs non financiers	903	165	-	1 068
Total Actif				25 738
Passifs financiers				
Dettes à taux fixe couvertes	(2 109)	(3 730)	(183)	(6 022)
Dettes à taux variable ou révisable	(12 149)	-	-	(12 149)
Autres financements et découverts bancaires	(2 363)	-	-	(2 363)
Total Passifs financiers (b)	(16 621)	(3 730)	(183)	(20 534)
Autres passifs financiers (Dérivés et réévaluation des portefeuilles couverts)	(159)	-	-	(159)
Passifs non financiers				
Autres passifs non financiers	(1 860)	-	-	(1 860)
Total Passifs non financiers	(1 860)	-	-	(1 860)
Capitaux propres (3)	-	(3 185)	-	(3 185)
Total Passif				(25 738)
Position nette avant gestion = (a) + (b)	(1 810)	6 048	(183)	4 055
Notionnel des dérivés				
Dérivés couvrant les actifs financiers				
Swaps de couverture des financements clientèle à taux fixe (Fair Value Hedge)				
- branche emprunteuse	(6 008)	(5 983)	-	(11 991)
- branche prêteuse	11 991	-	-	11 991
Swaps de couverture des placements à taux fixe (Fair Value Hedge)				
- branche emprunteuse	-	-	-	-
- branche prêteuse	-	-	-	-
Total des dérivés couvrant les actifs financiers (c)	5 983	(5 983)	-	-
Dérivés couvrant les passifs financiers				
Swaps de couverture des dettes à taux fixe (Fair Value Hedge) (2)				
- branche prêteuse	2 109	3 538	183	5 830
- branche emprunteuse	(5 830)	-	-	(5 830)
Swaps classés comptablement en trading (test de couverture non réalisable) (1)				
- branche prêteuse	-	192	-	192
- branche emprunteuse	(192)	-	-	(192)
Swaps de couverture des dettes à taux variable (Cash Flow Hedge)				
- branche emprunteuse	(31)	(17)	-	(48)
- branche prêteuse	48	-	-	48
Total des dérivés couvrant les passifs financiers (d)	(3 896)	3 713	183	-
Portefeuille de Trading (e) (1)	10	4	-	14
Position nette des dérivés = (c) + (d) + (e)	2 097	(2 266)	183	14
Position nette après gestion (3)	287	3 782	-	4 069
<i>Rappel position nette après gestion au 31 décembre 2013</i>	<i>387</i>	<i>4 057</i>	<i>-</i>	<i>4 444</i>

Ce tableau positionne les actifs financiers et les passifs financiers en fonction de leur date d'échéance pour ceux à taux fixe et en fonction de la prochaine révision de taux pour ceux à taux révisable.

Dans la partie du tableau sur les dérivés, les swaps et autres opérations dérivées sont présentés en positif pour la branche prêteuse et en négatif pour la branche emprunteuse.

(1) Sur un nominal total de swaps de 22 264 millions d'euros à fin juin 2014:

- 206 millions d'euros concernent un nombre limité de swaps classés comptablement en trading, dont :
 - 192 millions couvrent de la dette à taux fixe, déclassés du fait de la preuve de couverture non réalisable ;
 - 14 millions d'euros de cross currency swap, en position isolée.

L'impact est non significatif en compte de résultat (cf. Notes 5, 11 et 18.6). A noter qu'aucun des swaps en portefeuille de trading, y compris ceux en position isolée, n'entre dans le portefeuille de négociation selon les textes prudentiels, dans le cadre du reporting COREP.

(2) Dont 4 189 millions d'euros de swaps de couverture symétriques au niveau consolidé, mis en place lors des opérations de titrisation.

(3) La position nette après gestion à moins d'un an est peu significative. La position nette après gestion de 1 à 5 ans s'élève à 3 782 millions d'euros, en grande partie couverte par les capitaux propres.

18.2 Contrats de couverture de taux sur opérations futures

Afin de limiter le coût de refinancement à un niveau plus faible pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle (Vente de crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée), Banque PSA Finance avait acheté et vendu des options de swaps de taux d'intérêt (options achetées nettes avec prime nette payée). Les notionnels et les maturités de swaps (de 1 à 3 ans), objet de ces options, correspondent aux maturités des encours prévisionnels à produire sur ces mêmes périodes. Les swaptions sont toutes échues depuis décembre 2011.

La variation de valeur intrinsèque sur les swaptions a été constatée en situation nette en « Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres » avant leur échéance jusqu'en 2011 (cf. tableau Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres).

Le résultat sur la période au titre de la valeur intrinsèque étalée sur l'élément sous-jacent (swaptions échues) est un produit de 0,9 million d'euros.

Couverture des flux de trésorerie par les swaptions (Cash Flow Hedge)

(en millions d'euros)	31.12.2013	Variation de valeur intrinsèque	Résultat réalisé	Transfert en résultat	Variation des impôts différés	30.06.2014
Valeur intrinsèque des swaptions ouvertes	-	-	-	-	-	-
Profits de couvertures réalisés	0,9	-	-	(0,9)	-	-
Produits comptabilisés directement en capitaux propres (brut)	0,9	-	-	(0,9)	-	-
Impôts différés	(0,3)	-	-	0,3	-	-
Produits comptabilisés directement en capitaux propres (net)	0,6	-	-	(0,6)	-	-

18.3 Contrats de couverture de taux sur dette émise à taux variable

La couverture des encours de crédits à taux fixe est assurée par la mise en place, dès leur accord, de swaps de taux d'intérêts opérés sur le marché financier ou, dans les pays où les instruments de taux ne sont pas liquides, par des ressources de financement tirées à taux fixe. Dans ce dernier cas, de la dette à taux variable peut être émise ponctuellement ; elle est alors couverte en Cash Flow Hedge par un swap qui la ramène à taux fixe.

La variation de valeur de ce type de swaps a été constatée en situation nette en « Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres » (cf. tableau Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres).

Couverture des flux de trésorerie par les swaps (Cash Flow Hedge)

(en millions d'euros)	31.12.2013	Variation de valeur	Ecart de conversion	30.06.2014
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0,3	(0,6)	-	(0,3)
Impôts différés	(0,2)	0,2	-	-
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres (net)	0,1	(0,4)	-	(0,3)

18.4 Position de change résiduelle de Banque PSA Finance consolidée

A. Positions de change opérationnelles

Positions externes de la mère

(en millions d'euros)	HUF	CHF	CNY	CZK	GBP	JPY	MXN	PLN	RUB	USD
Actifs	16	201	-	9	2 749	-	-	138	24	6
Passifs	-	(243)	-	-	(1 433)	-	-	-	-	(372)
Position nette avant gestion	16	(42)	-	9	1 316	-	-	138	24	(366)
Couverture actifs	16	-	-	(9)	(1 315)	-	-	(138)	(24)	-
Couverture passifs	-	42	-	-	-	-	-	-	-	366
Position des dérivés	16	42	-	(9)	(1 315)	-	-	(138)	(24)	366
Position nette après gestion au 30.06.2014	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Rappel décembre 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Positions externes des filiales

(en millions d'euros)	EUR /PLN	HUF /CHF	EUR /AUD	EUR /BRL	EUR /DKK	EUR /GBP	HRK /EUR	HUF /EUR	EUR /NOK	EUR /CNY	EUR /TRY	EUR /USD
Actifs	1	11	-	-	-	6	20	3	-	-	-	2
Passifs	(1)	(11)	-	15	-	(6)	(20)	(3)	-	-	-	-
Position nette avant gestion	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	2
Couverture actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)
Couverture passifs	-	-	-	(15)	-	-	-	-	-	-	-	-
Position des dérivés	-	-	-	(15)	-	-	-	-	-	-	-	(2)
Position nette après gestion au 30.06.2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rappel décembre 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (cross currency swap, swap de devises, change à terme).

Compte tenu de la politique de couverture, le résultat du groupe ne subira qu'un impact très limité en cas de forte variation des devises.

B. Positions de change structurelles

Les positions structurelles (Titres de participation des filiales, Dotation des succursales) et les résultats futurs ne font pas l'objet de couverture. La durée de l'activité de la filiale ou de la succursale étant indéterminée par définition, toute couverture représenterait une position nette ouverte sur le long terme.

(en millions d'euros)	CHF	CNY	CZK	GBP	HRK	HUF	MXN	PLN	RUB	TRY	USD (1)	TOTAL
Position de change au 30.06.2014	14	65	30	112	3	21	7	41	58	9	132	492
Rappel décembre 2013	14	66	30	100	3	21	7	41	60	8	130	480

(1) La position de change structurelle sur le dollar américain (USD) provient du financement en dollars des titres de participation des filiales brésiliennes, argentine et russe.

18.5 Analyse de l'efficacité de la couverture en taux en juste valeur (Fair Value Hedge)

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013	Ecart de conversion (1)	Variation de valeur	Inefficacité en résultat
Ecart de réévaluation des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)					
- Ventes à crédit	36	33			
- Location avec option d'achat	-	(1)			
- Location longue durée	(7)	(9)			
Total valorisation nette	29	23	-	6	
Instruments dérivés de couverture de l'encours clientèle					
- à l'actif (Note 6)	6	7			
- au passif (Note 12)	(25)	(21)			
Total valorisation nette	(19)	(14)	-	(5)	1
Inefficacité en stock	10	9			1
Ecart de réévaluation des emprunts couverts					
- Valorisation nette	(2)	(3)			
Total valorisation nette	(2)	(3)	-	1	
Instruments dérivés de couverture des emprunts					
- à l'actif (Note 6)	2	3			
- au passif (Note 12)	-	-			
Total valorisation nette	2	3	-	(1)	0
Inefficacité en stock	0	0			0
Ecart de réévaluation des EMTN/BMTN couverts					
- Valorisation nette	(91)	(104)			
Total valorisation nette	(91)	(104)	-	13	
Instruments dérivés de couverture des EMTN/BMTN					
- à l'actif (Note 6)	93	110			
- au passif (Note 12)	-	(3)			
Total valorisation nette	93	107	-	(14)	(1)
Inefficacité en stock	2	3			(1)
Ecart de réévaluation des obligations couvertes					
- Valorisation nette	-	-			
Total valorisation nette	-	-	-	-	
Instruments dérivés de couverture des obligations (2)					
- à l'actif (Note 6)	16	17			
- au passif (Note 12)	(16)	(17)			
Total valorisation nette	-	-	-	-	0
Inefficacité en stock	0	0			0
Ecart de réévaluation des autres dettes représentées par des titres couvertes					
- Valorisation nette	-	-			
Total valorisation nette	-	-	-	-	
Instruments dérivés de couverture des autres dettes					
- à l'actif (Note 6)	-	-			
- au passif (Note 12)	-	-			
Total valorisation nette	-	-	-	-	0
Inefficacité en stock	0	0			0

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

(2) Il s'agit de swaps symétriques (chez BPF et chez les FCT et assimilés) affectés à la couverture de la dette obligataire de ces fonds (cf. Note 18.1, renvoi (2)).

Les options de swaps de taux de couverture des futurs encours de crédit à la "clientèle" (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée) ne sont pas intégrées au tableau d'efficacité de la couverture, les encours n'étant pas encore existants (cf. commentaire de la Note 18.2 ci-avant).

18.6 Impact en résultat de la variation de juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013	Variation de juste valeur
Actifs financiers à la juste valeur			
- Ecart de réévaluation des titres de placement	-	-	-
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (Note 5)	-	1	(1)
Total valorisation nette	-	1	(1)
Passifs financiers à la juste valeur			
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (Note 11)	-	(1)	1
Total valorisation nette	-	(1)	1
Impact en résultat	0	0	0

Note 19 Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en millions d'euros)	Juste valeur		Valeur au bilan		Ecart	
	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013
Actif						
Caisse, banques centrales, CCP	43	466	43	466	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	565	783	565	783	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	52	89	52	89	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (2)	9	10	9	10	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit (3)	2 091	1 439	2 091	1 439	-	-
Prêts et créances sur la clientèle (4)	21 859	21 289	21 920	21 335	(61)	(46)
Passif						
Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	-	3	-	3	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	66	62	66	62	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (5)	7 207	6 383	7 007	6 271	(200)	(112)
Dettes envers la clientèle (3)	2 147	1 334	2 147	1 334	-	-
Dettes représentées par un titre (5)	11 705	12 749	11 662	12 728	(43)	(21)

A l'exception des prêts et créances sur la clientèle et des dettes, la valeur au bilan est conservée : dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2), à l'exception des OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

- (1) Les instruments comptabilisés à la juste valeur par résultat, ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor,...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne.
- (2) Les titres de participation non encore consolidés, comptabilisés en "Actifs disponibles à la vente", ont une juste valeur estimée à la valeur de la dernière transaction, qui correspond à l'acquisition des titres.
- (3) Les prêts et créances sur les établissements de crédit, ainsi que les dettes envers la clientèle, sont à court terme et principalement à taux révisable, et ont en conséquence une juste valeur proche de leur coût amorti.

Conformément à la norme IFRS 13, le processus de détermination de la juste valeur est détaillé ci-après :

- au paragraphe (4) pour les prêts et créances sur la clientèle,
- au paragraphe (5) pour les dettes.

(4) Les prêts et créances sur la clientèle sont évaluées au bilan au coût amorti. De manière générale, ils font l'objet d'une couverture en risque de taux (couverture de juste valeur). L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des encours, sur la base du taux du swap de couverture. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux moyen clientèle des trois derniers mois. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

(5) Les dettes de financement sont comptabilisées au coût amorti. Les dettes couvertes par des swaps de taux d'intérêts font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des dettes, sur la base du taux de refinancement sans risque actualisé. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus représente essentiellement l'évolution du risque propre du groupe Banque PSA Finance sur les marchés financiers. Elle est déterminée selon les deux cas suivants :

- Pour la dette représentée par un titre, en valorisant sur la base des cotations disponibles sur le marché (niveau 1).
- Pour la dette envers les établissements de crédit, en valorisant sur la base des informations recueillies auprès de nos partenaires financiers. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

Note 20 Autres engagements

Note 20.1 Autres engagements

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit (cf. Note 20.2)	5 400	7 006
Engagements donnés en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements donnés en faveur de la clientèle (1)	1 317	1 257
- dont Crédipar	837	839
Engagements de garantie		
Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit	343	669
- garanties reçues sur encours clientèle	342	369
- garanties reçues sur titres détenus	1	200
- autres garanties reçues d'établissements de crédit	-	100
Garanties données en faveur d'établissements de crédit	1	1
Garanties données en faveur de la clientèle	68	79
- Sofib	62	71
- Sofira	5	7
- succursale italienne	1	1
Autres engagements reçus		
Titres reçus en garantie	6	11
Autres engagements donnés		
Actifs donnés en garantie pour compte propre (cf. Notes 8.1 et 13)	1 764	3 255
- à la Banque Centrale Européenne (2)	1 595	2 957
- à la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF)	-	165
- en faveur d'établissements de crédit par la succursale italienne	130	61
- à la Bundesbank par la succursale allemande	-	-
- en faveur d'établissements de crédit par la filiale belge	39	72
Autres	-	-

(1) Les engagements sur offres préalables de crédit à la clientèle sont pris en compte. Les autorisations de lignes de crédit accordées au réseau, révocables à tout moment, ne sont pas prises en compte, sauf contrats particuliers.

(2) Actifs donnés en garantie, dont créances clientèle pour 556 millions d'euros, pour un financement obtenu de 700 millions d'euros à long terme et de 350 millions d'euros à court terme ; il reste un volant potentiel de financement à court terme de 5 millions d'euros (cf. Note 20.3).

Banque PSA Finance ne comptabilise pas les garanties reçues des clients, et n'en tient pas compte dans ses calculs d'exposition au risque de crédit.

Note 20.2 Lignes de crédit

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Lignes de crédit confirmées non tirées, par ordre de priorité de tirage (cf. Note 13)		
Term-loan syndiqué (1)(2)	1 100	2 299
Lignes de crédit bilatérales revolving (1)(3)	871	1 187
Autres lignes de crédit bancaire	213	120
Lignes de back up syndiquées (1)(4)	3 216	3 400
Total	5 400	7 006

(1) Constituent des engagements reçus de financement, principalement à long terme.

(2) Sur un total de 4 099 millions d'euros au 30 juin 2014

(3) Sur un total de 1 665 millions d'euros au 30 juin 2014.

(4) Au 30 juin 2014, 70 millions d'euros à échéance décembre 2014, 136 millions d'euros à échéance décembre 2015, 1 216 millions d'euros à échéance janvier 2016 et 1 794 millions d'euros à échéance décembre 2016.

En cas de modification de la notation de Banque PSA Finance, les conditions financières de certaines de ces lignes peuvent être modifiées, mais leur montant ne saurait être réduit.

Note 20.3 Sécurité financière

La sécurité financière de Banque PSA Finance correspond à la réserve de liquidité, au collatéral disponible auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE) et aux lignes de crédit confirmées non tirées (cf. Note 20.2).

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Réserve de liquidité (1)	706	1 025
- Dépôts sur les comptes de banques centrales (cf. Note 4)	41	463
- OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (cf. Note 5)	14	200
- Prêts interbancaires (cf. Note 7)	1	362
- Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (cf. Note 7)	650	-
Possibilités de financement auprès de la BCE	5	369
Lignes de crédit confirmées non tirées	5 400	7 006
Total	6 111	8 400

(1) cf. paragraphe "Sécurité de la liquidité" du rapport de gestion.

Note 20.4 Gestion du risque de liquidité

Banque PSA Finance recherche constamment le compromis optimal entre la sécurité en termes de liquidité, qui demeure la priorité, et une optimisation de ses coûts de financement. La politique de financement menée sur le premier semestre 2014 est décrite au chapitre Le financement de Banque PSA Finance (cf. Note 1.A).

Les financements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit client final. La maturité moyenne des financements à moyen et long terme mis en place en 2014 est d'environ 2,6 ans.

Banque PSA Finance cherche à maintenir en permanence un certain niveau de sécurité financière (cf. Note 20.3), pour pouvoir couvrir au moins 6 mois de besoins de financement. L'objectif à 6 mois correspond aux résultats d'un stress test dont le scénario est une continuité du financement des nouveaux encours basés sur les prévisions d'activité malgré une fermeture des marchés financiers. Au 30 juin 2014, la sécurité financière représente 6 111 millions d'euros.

Le renouvellement des lignes bancaires, associé à la nouvelle activité de dépôt, aux actions de titrisation, de collatéralisation et à l'émission d'obligations avec garantie de l'état, assurent le plan de financement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois, et jusqu'au closing des opérations avec Santander Consumer Finance.

Note 21 Intérêts et produits au coût amorti

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Ventes à crédit	447	487	952
- dont entreprises liées	42	36	73
- dont encours titrisé	219	238	462
Location avec option d'achat	91	99	195
- dont entreprises liées	6	6	11
- dont encours titrisé	51	50	101
Location longue durée	183	183	368
- dont entreprises liées	61	51	109
- dont encours titrisé	50	12	49
Financement de stocks aux Réseaux	130	112	235
- dont entreprises liées	91	75	160
Autres financements (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)	18	17	37
- dont entreprises liées	-	-	-
Rémunérations des apporteurs	(136)	(142)	(282)
- Vente à crédit	(90)	(96)	(188)
- Location avec option d'achat	(14)	(15)	(30)
- Location longue durée	(32)	(31)	(64)
- dont entreprises liées	(24)	(19)	(29)
Autres coûts d'acquisition	(17)	(16)	(32)
Intérêts sur comptes ordinaires	2	2	4
Intérêts sur engagements de garantie	-	-	-
Total	718	742	1 477

Note 22 Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit

Il s'agit de la charge d'intérêts, d'une part sur les comptes à terme, d'autre part sur les emprunts auprès des établissements de crédit.

Note 23 Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Charges sur dettes représentées par un titre	(146)	(198)	(381)
Charges sur obligations et autres titres à revenus fixes	(36)	(31)	(65)
- dont titrisation : obligations prioritaires	(36)	(30)	(63)
Total	(182)	(229)	(446)

Note 24 Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Frais de personnel	(75)	(75)	(149)
- Rémunérations	(57)	(56)	(111)
- Charges sociales	(18)	(17)	(35)
- Intéressement et participation	-	(2)	(3)
Autres charges générales d'exploitation	(114)	(114)	(212)
- dont entreprises liées	(45)	(43)	(86)
Total	(189)	(189)	(361)

Note 25 Coût du risque

Les tableaux ci-après présentent le coût du risque par catégorie de clientèle, aucune autre perte significative de valeur n'ayant été constatée sur d'autres actifs financiers.

25.1 Evolution de l'encours

	Coût du risque						Total coût du risque au 30.06.2014	Bilan au 30.06.2014
	Bilan au 31.12.2013	Production nette et écart de conversion (1)	Dotations	Reprises	Passages en pertes	Récupérations sur créances amorties		
<i>(en millions d'euros)</i>								
Retail								
Créances saines sans impayés	13 822	(210)	-	-	-	-	-	13 612
Créances saines avec impayés	345	15	-	-	-	-	-	360
Dépôts de garantie	(62)	11	-	-	-	-	-	(51)
Créances douteuses	630	41	-	-	(77)	-	(77)	594
Encours brut	14 735	(143)	-	-	(77)	-	(77)	14 515
Dépréciations créances saines avec impayés	(43)	-	(6)	3	-	-	(3)	(46)
Dépréciations créances douteuses	(512)	(1)	(55)	82	-	-	27	(486)
Dépréciations	(555)	(1)	(61)	85	-	-	24	(532)
Éléments intégrés au coût amorti	58	(34)	-	-	-	-	-	24
Encours net (A - cf. renvoi B de la Note 8.2)	14 238	(178)	(61)	85	(77)	-	(53)	14 007
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	6	6	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût du risque Retail			(61)	85	(77)	6	(47)	
Corporate réseaux								
Créances saines sans impayés	5 438	750	-	-	-	-	-	6 188
Créances saines avec impayés	10	(1)	-	-	-	-	-	9
Dépôts de garantie	(73)	(25)	-	-	-	-	-	(98)
Créances douteuses	250	29	-	-	(1)	-	(1)	278
Encours brut	5 625	753	-	-	(1)	-	(1)	6 377
Dépréciations créances douteuses	(65)	-	(14)	9	-	-	(5)	(70)
Dépréciations	(65)	-	(14)	9	-	-	(5)	(70)
Éléments intégrés au coût amorti	(10)	-	-	-	-	-	-	(10)
Encours net (B - cf. renvoi A de la Note 8.2)	5 550	753	(14)	9	(1)	-	(6)	6 297
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût du risque Corporate réseaux			(14)	9	(1)	-	(6)	
Corporate et assimilés								
Créances saines sans impayés	1 229	46	-	-	-	-	-	1 275
Créances saines avec impayés	286	12	-	-	-	-	-	298
Dépôts de garantie	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Créances douteuses	38	5	-	-	(2)	-	(2)	41
Encours brut	1 552	63	-	-	(2)	-	(2)	1 613
Dépréciations créances douteuses	(15)	-	(1)	3	-	-	2	(13)
Dépréciations	(15)	-	(1)	3	-	-	2	(13)
Éléments intégrés au coût amorti	(13)	-	-	-	-	-	-	(13)
Encours net (C - cf. renvoi C de la Note 8.2)	1 524	63	(1)	3	(2)	-	-	1 587
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût du risque Corporate et assimilés			(1)	3	(2)	-	-	
Encours total								
Créances saines sans impayés	20 489	586	-	-	-	-	-	21 075
Créances saines avec impayés	641	26	-	-	-	-	-	667
Dépôts de garantie	(136)	(14)	-	-	-	-	-	(150)
Créances douteuses	918	75	-	-	(80)	-	(80)	913
Encours brut	21 912	673	-	-	(80)	-	(80)	22 505
Dépréciations créances saines avec impayés	(43)	-	(6)	3	-	-	(3)	(46)
Dépréciations créances douteuses	(592)	(1)	(70)	94	-	-	24	(569)
Dépréciations	(635)	(1)	(76)	97	-	-	21	(615)
Éléments intégrés au coût amorti	35	(34)	-	-	-	-	-	1
Encours net	21 312	638	(76)	97	(80)	-	(59)	21 891
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	6	6	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Coût du risque			(76)	97	(80)	6	(53)	

En ce qui concerne les créances soumises à dépréciation, le coût du risque est majoré du montant des intérêts facturés, qui restent en intérêts sur opérations avec la clientèle.

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

25.2 Evolution du coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	Retail	Corporate réseaux	Corporate et assimilés	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Créances saines avec impayés						
Dotations pour dépréciations	(6)	-	-	(6)	(7)	(9)
Reprises de dépréciations	3	-	-	3	5	12
Créances douteuses						
Dotations pour dépréciations	(55)	(14)	(1)	(70)	(79)	(167)
Reprises de dépréciations	82	9	3	94	75	161
Engagements douteux						
Dotations pour dépréciations	-	-	-	-	-	-
Reprises de dépréciations	-	-	-	-	-	-
Pertes sur créances irrécupérables	(77)	(1)	(2)	(80)	(60)	(142)
Récupérations sur créances amorties	6	-	-	6	6	14
Coût du risque	(47)	(6)	-	(53)	(60)	(131)

La politique de gestion du risque de crédit est décrite au paragraphe "Risque de crédit" du rapport de gestion dans le rapport annuel 2013.

25.3 Informations sur les arriérés de paiement non dépréciés

Les arriérés de paiement non dépréciés ne concernent que les encours corporate.

Les encours corporate, lorsqu'ils présentent des impayés supérieurs à 90 jours, voire 270 jours pour les collectivités territoriales, ne sont pas déclassés en créances douteuses lorsque les impayés résultent d'incidents ou de litiges non liés à des problèmes de solvabilité des débiteurs.

Répartition par ancienneté

Les arriérés de paiement non dépréciés sont présentés ci-dessous par tranches d'ancienneté. Le capital restant dû des crédits correspondants figure en "<= 90 jours".

Pour 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	<= 90 jours	> 90 jours <= 180 jours	> 180 jours <= 1 an	> 1 an	Total au 30.06.2014
Encours sains avec impayés non dépréciés	302	1	2	2	307

Pour 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	<= 90 jours	> 90 jours <= 180 jours	> 180 jours <= 1 an	> 1 an	Total au 31.12.2013
Encours sains avec impayés non dépréciés	293	1	1	1	296

Note 26 Impôt sur les bénéfices

26.1 Evolution des postes de bilan

(en millions d'euros)	31.12.2013	Résultat	Capitaux propres	Règlements	Ecart de conversion et autres (1)	30.06.2014
Impôts courants						
Actif	43					29
Passif	(44)					(56)
Total	(1)	(57)	-	31	-	(27)
Impôts différés						
Actif	136					107
Passif	(411)					(395)
Total	(275)	(15)	-	-	2	(288)

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

26.2 Charge d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées

La charge de l'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée dans le dernier paragraphe du chapitre A de la note 2 des comptes publiés au 31 décembre 2013, qui traite de l'imposition différée.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

La 4ème loi de finances rectificative du 21 décembre 2011 a instauré une majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2011 et 2012, portant le taux d'imposition à 36,10%. Elle a également limité l'utilisation des déficits reportables à 60% des bénéfices taxables de l'exercice.

La loi de finances pour 2013 (publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2012) a maintenu la majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2013 et 2014, avec un taux d'imposition à 36,10%. Elle a également limité l'utilisation des déficits reportables à 50% des bénéfices taxables de l'exercice.

L'article 16 de la loi de finances pour 2014 (publiée au Journal Officiel le 27 décembre 2013) a relevé la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés de 5 % à 10,7 % du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2013 et 2014 (Article 235 ter ZAA du CGI), portant ainsi le taux d'imposition effectif à 38 %. Elle a maintenu l'utilisation des déficits reportables à 50% des bénéfices taxables de l'exercice pour la partie excédant 1 million d'euros.

Les impôts différés passifs à échéance 2014 et les impôts différés actifs sur déficits, correspondant à la part du déficit utilisable en 2014, ont été réévalués à ce nouveau taux au 31 décembre 2013. L'effet net a été une charge de -7 millions d'euros sur 2013.

Le projet de loi de finance rectificative pour 2014 (en cours d'examen) prévoit la prorogation de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés à 10,7 % du montant de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2015 (Article 235 ter ZAA du CGI), maintenant ainsi le taux d'imposition effectif à 38 %.

Au 30 juin 2014, la reprise pour utilisation de la charge comptabilisée à fin 2013 à hauteur de +5,3 millions d'euros a été compensée par la réévaluation des impôts différés passifs pour -4,5 millions d'euros.

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Impôts courants			
Impôt sur les bénéfices	(57)	(70)	(123)
Impôts différés			
Impôts différés de la période	8	14	(14)
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	(23)	-	(1)
Total	(72)	(56)	(138)

26.3 Preuve d'impôt du groupe Banque PSA Finance

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Résultat avant impôt	175	202	376
Neutralisation de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(5)	(4)	(8)
Différences permanentes	(1)	8	9
Total imposable	169	206	377
Taux d'impôt légal en France pour la période	38,0%	36,1%	38,0%
Charge d'impôt théorique	(64)	(75)	(143)
Effet des différences de taux à l'étranger	16	20	47
Effet de variation de taux à l'étranger	-	-	4
Effet de la majoration provisoire du taux sur la France	2	-	(2)
Régularisation au titre de l'exercice antérieur	1	-	1
Litiges et redressements fiscaux	-	-	(40)
Autres	(4)	(1)	(4)
Impôt sur les bénéfices avant pertes de valeur sur actifs sur déficits reportables	(49)	(56)	(137)
Taux effectif d'impôt groupe	28,8%	27,0%	36,3%
Impôts différés actifs sur déficits reportables :			
- Dotation pour dépréciation (1)	(23)	-	(1)
- Reprise de dépréciation	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	(72)	(56)	(138)

(1) cf. renvoi (2) de la Note 26.4.

26.4 Impôts différés actifs sur déficits reportables

(en millions d'euros)	31.12.2013	Nouveaux déficits générés	Utilisations de déficits	Dotation / Reprise pour dépréciations	Ecart de conversion et autres (1)	30.06.2014
Impôts différés actifs sur déficits reportables	75	-	(5)		3	73
Dépréciations (2)	(4)	-	-	(23)	-	(27)
Total	71	-	(5)	(23)	3	46

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

(2) L'impôt différé actif sur le report déficitaire antérieurement constaté par Banque PSA Finance a été intégralement déprécié au 30 juin 2014.

Note 27 Information sectorielle

27.1 Eléments de Bilan

Pour 2014

(en millions d'euros)	Activités de financement							Total au 30.06.2014
	Client final				Assurances et services	Refinanc- ment et placements	Elimina- tions	
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis				
Actif								
Prêts et créances sur la clientèle	6 297	14 007	1 587		-	-	-	21 891
Placements			209	1	94	456	(195)	565
Prêts et créances sur les établissements de crédit			1 386	27	79	18 220	(17 621)	2 091
Autres postes de l'Actif				1 013	100	272	(194)	1 191
Total de l'actif							(18 010)	25 738
Passif								
Dettes de refinancement (1)	5 507	12 249	1 388	-	-	18 871	(17 719)	20 296
Dettes envers la clientèle (1)	288	30	147	-		43	(81)	427
Provisions techniques des contrats d'assurance					61			61
Autres postes du Passif				1 650	82	247	(210)	1 769
Capitaux propres (2)				2 193	104	888		3 185
Total du passif							(18 010)	25 738

Pour 2013

(en millions d'euros)	Activités de financement							Total au 31.12.2013
	Client final				Assurances et services	Refinanc- ment et placements	Elimina- tions	
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis				
Actif								
Prêts et créances sur la clientèle	5 550	14 238	1 524		-	-	-	21 312
Placements			204	-	79	987	(487)	783
Prêts et créances sur les établissements de crédit			1 054	21	67	17 533	(17 236)	1 439
Autres postes de l'Actif				1 019	93	656	(185)	1 583
Total de l'actif							(17 908)	25 117
Passif								
Dettes de refinancement (1)	4 739	12 159	1 302	-	-	19 195	(17 548)	19 847
Dettes envers la clientèle (1)	270	22	172	-		27	(112)	379
Provisions techniques des contrats d'assurance					56			56
Autres postes du Passif				1 424	72	290	(248)	1 538
Capitaux propres (2)				2 132	84	1 081		3 297
Total du passif							(17 908)	25 117

Les informations sectorielles sont présentées avant élimination des opérations réciproques. Les opérations réciproques inter et intra sectorielles sont éliminées dans la colonne "Eliminations".

(1) Dans l'information sectorielle, les "Comptes d'épargne sur livret", les "Comptes à terme" et la "Dette à terme Corporate" sont présentés dans les "Dettes de refinancement".

(2) Les "Capitaux propres" sont donnés après élimination des titres liée au processus de consolidation. Cela permet d'afficher la contribution de chaque grande activité au cumul des réserves consolidées du groupe Banque PSA Finance.

27.2 Eléments de Résultat

Pour 2014

(en millions d'euros)	Activités de financement								Total au 30.06.2014
	Client final				Instruments financiers de couverture (3)	Assurances et services	Refinancem- ent et placements	Elimina- tions	
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis					
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	146	558	42	(24)	(19)		16	(12)	707
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	4		-	4	(1)	7
Coût net de refinancement (2) (3)	(104)	(341)	(32)	100	19	-	(24)	13	(369)
Gains et pertes nets sur opérations de trading							(2)		(2)
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente									-
Marge sur prestation de service d'assurance						27		32	59
Marge sur autres prestations de services						56		(32)	24
Produit net bancaire	42	217	10	80	-	83	(6)	-	426
Coût du Risque	(6)	(47)							(53)
Résultat après coût du risque	36	170	10	80	-	83	(6)	-	373
Charges générales d'exploitation et assimilées				(187)		(2)	(12)	-	(201)
Résultat d'exploitation	36	170	10	(107)	-	81	(18)	-	172
Dont Assurances (cf. Note 17.3.3)						25		32	57

Pour 2013

(en millions d'euros)	Activités de financement								Total au 30.06.2013
	Client final				Instruments financiers de couverture (3)	Assurances et services	Refinancem- ent et placements	Elimina- tions	
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis					
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	127	601	44	(10)	(45)		19	(20)	716
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	1		-	15	(9)	7
Coût net de refinancement (2) (3)	(101)	(364)	(33)	111	45		(38)	29	(351)
Gains et pertes nets sur opérations de trading							2		2
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente									-
Marge sur prestation de service d'assurance						33		20	53
Marge sur autres prestations de services						51		(20)	31
Produit net bancaire	26	237	11	102	-	84	(2)	-	458
Coût du Risque	(3)	(56)	(1)						(60)
Résultat après coût du risque	23	181	10	102	-	84	(2)	-	398
Charges générales d'exploitation et assimilées				(180)		(2)	(18)	-	(200)
Résultat d'exploitation	23	181	10	(78)	-	82	(20)	-	198
Dont Assurances (cf. Note 17.3.3)						31		20	51

Les informations sectorielles sont présentées avant élimination des opérations réciproques. Les opérations réciproques inter et intra sectorielles sont éliminées dans la colonne "Eliminations".

- (1) Les éléments non répartis sur ce poste concernent pour partie les variations de juste valeur des instruments financiers de couverture et des éléments couverts (inefficacité de la couverture selon IAS39) pour +0,9 million d'euros au 30 juin 2014 (+1,0 million d'euros au 30 juin 2013). Pour le reste, il s'agit des autres produits et charges clientèle.
- (2) Les éléments non répartis sur ce poste correspondent à l'écart entre le coût net de refinancement comptable et le coût théorique de l'encours adopté par le contrôle de gestion, qui consiste à refinancer l'intégralité de l'encours, sans tenir compte des passifs éventuels (capitaux propres et autres passifs nets) afin de permettre, segment par segment, une analyse comparative des marges entre les différentes sociétés du périmètre.
- (3) Conformément à la politique de Banque PSA Finance de couvrir le risque de taux sur les financements clientèle à taux fixe, le résultat d'intérêt dégagé par les swaps de couverture de ces financements est reporté dans le compte de résultat publiable dans les "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle", sur la ligne "Intérêts des instruments financiers de couverture", non réparti par segment. Au contraire, le reporting de gestion est le reflet du pilotage des filiales et des succursales. Ces dernières étant responsabilisées sur le taux d'entrée (fixe) des financements clientèle et la marge qui en découle, le management leur communique un coût net de refinancement swapé (à taux fixe). En conséquence, le résultat de ces mêmes swaps est intégré par le contrôle de gestion dans le coût net de refinancement ventilé par segment. Cela explique le reclassement de 19 millions d'euros au 30 juin 2014 entre "Coût net de refinancement" et "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle" dans la colonne "Instruments financiers de couverture".

27.3 Zones géographiques

Principaux postes du Bilan

(en millions d'euros)	Total de bilan		Prêts et créances clientèle		Refinancement (1)	
	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013
France	10 343	10 094	8 254	7 991	15 672	15 261
Europe hors France	13 698	13 171	12 259	11 789	3 537	3 412
- dont Allemagne	2 805	2 883	2 539	2 595	1 178	1 251
- dont Espagne	2 046	1 837	1 876	1 692	14	177
- dont Italie	1 846	1 949	1 623	1 670	296	346
- dont Royaume-Uni	3 588	3 072	3 117	2 731	1 617	1 203
Reste du Monde	1 697	1 852	1 378	1 532	1 087	1 174
- dont Brésil	1 116	1 157	919	956	797	806
Total	25 738	25 117	21 891	21 312	20 296	19 847

(1) Les montants de refinancement regroupent les "Dettes envers les établissements de crédit" (cf. Note 13), les "Dettes représentées par un titre" (cf. Note 15), les "Comptes d'épargne sur livret", les "Comptes à terme" et la "Dettes à terme Corporate" classés en "Dettes envers la clientèle" (cf. Note 14). Il s'agit du refinancement externe du groupe, effectué en majorité par Banque PSA Finance.

Principaux postes du Résultat

(en millions d'euros)	Intérêts et produits au coût amorti			Produit net bancaire		
	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
France	231	235	470	165	158	293
Europe hors France	371	372	746	202	238	475
- dont Allemagne	85	95	185	46	57	112
- dont Espagne	52	54	106	24	27	51
- dont Italie	45	45	90	21	19	37
- dont Royaume-Uni	96	82	170	29	37	79
Reste du Monde	116	135	261	59	62	123
- dont Brésil	64	74	139	31	30	60
Total	718	742	1 477	426	458	891

(en millions d'euros)	Coût du risque			Résultat d'exploitation		
	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
France	(27)	(25)	(57)	63	50	78
Europe hors France	(19)	(26)	(58)	76	112	219
- dont Allemagne	(5)	(5)	(10)	22	32	65
- dont Espagne	-	(6)	(11)	2	5	10
- dont Italie	(7)	(8)	(16)	(1)	(3)	(7)
- dont Royaume-Uni	(1)	(2)	(7)	11	19	39
Reste du Monde	(7)	(9)	(16)	33	36	71
- dont Brésil	(5)	(7)	(11)	14	16	29
Total	(53)	(60)	(131)	172	198	368

Note 28 Informations relatives aux implantations à l'étranger

Ces informations sont données pour répondre à l'obligation déclarative décrite dans l'article L. 511-45 du code monétaire et financier.

Les natures d'activité sont présentées selon les codes NACE des entités :

- Section K : Services financiers et assurances
 - K64 - Services financiers, à l'exclusion des assurances et caisses de retraite
 - K65 - Services d'assurance, de réassurance et de caisses de retraite, à l'exclusion de la sécurité sociale obligatoire
- Section N : Activités de services administratifs et de soutien
 - N77 - Location et location-bail

Le produit net bancaire de la filiale chinoise est présenté avant mise en équivalence (cf. note 10.2.1).

Au 31 décembre 2013

Pays	Entité	Localisation	Nature de l'activité (code NACE)	Produit net bancaire (en millions d'euros)	Effectifs
Algérie	BPF Algérie	Alger	K64	-	1
Allemagne	Banque PSA Finance S.A. Niederlassung Deutschland	Neu-Isenburg	K64	104	214
Argentine	PSA Finance Argentina Compania Financiera S.A.	Buenos Aires	K64	35	21
Autriche	Banque PSA Finance Niederlassung Österreich	Vienne	K64	9	39
Belgique	PSA Finance Belux	Bruxelles	K64	32	74
Brésil	Banco PSA Finance Brasil S.A.	Sao Paulo	K64	54	245
	PSA Finance Arrendamento Mercantil S.A.	Sao Paulo	N77	9	-
Chine	FIDC	Sao Paulo	K64	(3)	-
	Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd	Pékin	K64	38	-
Croatie	PSA Financijal d.o.o.	Zagreb-Buzin	K64	1	19
Espagne	Banque PSA Finance, Sucursal en Espana	Madrid	K64	51	248
	FTA Auto ABS 2012-3	Madrid	K64	-	-
Hongrie	PSA Finance Hungaria Zrt.	Budapest	K64	2	15
	Banque PSA Finance Succursale in Italia	Milan	K64	5	158
Italie	PSA Renting Italia S.p.A.	Milan	N77	3	4
	PSA Factor Italia S.p.A.	Milan	K64	-	-
	Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2007-2	Conegliano	K64	28	-
	Véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. 2012-2	Conegliano	K64	1	-
Luxembourg	PSA Finance S.C.S.	Luxembourg	K64	13	1
	PSA Services Ltd	Ta' Xbiex XBX	K64	-	6
Malte	PSA Insurance Ltd	Ta' Xbiex XBX	K65	42	9
	PSA Life Insurance Ltd	Ta' Xbiex XBX	K65	24	9
Mexique	Banque PSA Finance Mexico SA de CV SOFOM	Mexico	K64	1	-
	PSA Finance Nederland B.V.	Rotterdam	K64	17	90
Pays-Bas	PSA Financijal Holding B.V.	Rotterdam	K64	-	-
	Peugeot Finance International N.V.	Rotterdam	K64	3	2
Pologne	Banque PSA Finance SA Oddzial w Polsce	Varsovie	K64	4	58
	PSA Finance Polska Sp.zo.o.	Varsovie	K64	8	56
Portugal	Banque PSA Finance Sucursal em Portugal	Carnaxide	K64	11	47
	PSA Gestao Comercio E Aluguer de Veiculos	Carnaxide	N77	3	-
République Tchèque	PSA Finance Ceska Republika S.r.o.	Prague 4	K64	5	23
	Banque PSA Finance - UK Branch	Redhill	K64	65	260
Royaume-Uni	PSA Wholesale Ltd	Redhill	K64	1	-
	Vernon Wholesale Investments Company Ltd	Redhill	K64	9	-
	Auto ABS UK Loans PLC	Londres	K64	4	-
Russie	Bank PSA Finance Rus	Moscou	K64	26	57
Slovaquie	PSA Finance Slovakia S.r.o.	Bratislava 2	K64	2	13
Slovénie	BPF Financiranje d.o.o.	Ljubljana	K64	4	15
Suisse	PSA Finance Suisse S.A.	Schlieren	K64	16	42
	Auto ABS Swiss Leases 2013 GmbH	Zug	K64	-	-
Turquie	BPF Pazarlama A.H.A.S.	Atasehir - Istanbul	K64	1	31

Note 29 Informations sur les Filiales détenues par des minoritaires significatifs

Ces informations sont données dans le cadre d'IFRS 12 et concernent les deux filiales implantées en Argentine et en Slovénie, Banque PSA Finance considérant un minoritaire comme significatif dès lors qu'il détient au moins 20% de participation dans la filiale concernée.

29.1 Filiale en Argentine

PSA Finance Argentina Compania Financiera S.A.

Buenos Aires

Pourcentage des minoritaires : 50%

Eléments de Bilan

(en millions d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Prêts et créances sur la clientèle	212	277
Autres postes de l'Actif	13	20
Total de l'actif	225	297
Dettes de refinancement	168	235
Autres postes du Passif	19	22
Capitaux propres		
- Elimination (1)	13	13
- Réserves consolidées - part du groupe	6	7
- Intérêts minoritaires	19	20
Total du passif	225	297

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Produit Net Bancaire	15	18	35
Charges générales d'exploitation	(2)	(3)	(6)
Résultat brut d'exploitation	13	15	29
Coût du risque	(1)	(2)	(2)
Résultat d'exploitation	12	13	27
Impôt sur les bénéfices	(4)	(5)	(10)
Résultat net	8	8	17
- dont intérêts minoritaires	4	4	9
- dont part du groupe	4	4	8

Tableau de variation des intérêts minoritaires

(en millions d'euros)	Situation nette totale	Intérêts minoritaires			
		% d'intérêts	Total	Capital et réserves	Ecarts de conversion
Au 31 décembre 2012	37	50%	19	33	(14)
Résultat net de la période	8		4	4	
Ecart de conversion	(3)		(2)		(2)
Au 30 juin 2013	42	50%	21	37	(16)
Résultat net de la période	9		4	4	
Ecart de conversion	(11)		(5)		(5)
Au 31 décembre 2013	40	50%	20	41	(21)
Résultat net de la période	8		4	4	
Dividendes	(2)		(1)	(1)	
Ecart de conversion	(8)		(4)		(4)
Au 30 juin 2014	38	50%	19	44	(25)

29.2 Filiale en Slovénie**BPF Financiranje d.o.o.****Lubiana****Pourcentage des minoritaires : 50%****Eléments de Bilan**

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	31.12.2013
Prêts et créances sur la clientèle	105	101
Autres postes de l'Actif	4	2
Total de l'actif	109	103
Dettes de refinancement	92	86
Autres postes du Passif	12	11
Capitaux propres		
- Elimination (1)	2	2
- Réserves consolidées - part du groupe	1	1
- Intérêts minoritaires	3	3
Total du passif	110	103

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Financial Holding B.V.

Le produit net bancaire et le résultat net au 30 juin 2014 sont non significatifs, et s'élèvent respectivement à +1,9 million et +0,5 million d'euros.

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 3,3 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 2,9 millions d'euros au 30 juin 2013, intégralement composés de capital et réserves.

Note 30 Événements postérieurs à la clôture**Signature de l'accord-cadre entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance**

Faisant suite à leur entrée en négociation exclusive le 19 février 2014, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance ont annoncé le 10 juillet 2014 la signature de l'accord-cadre sur la constitution de leur partenariat (cf. Note 1).

Il n'est survenu, depuis le 30 juin 2014 et jusqu'au 28 juillet 2014, date d'examen des comptes par le Conseil d'Administration, aucun autre événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers.

2.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Exercice clos le 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Banque PSA Finance, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Principes comptables » de l'annexe concernant les nouvelles normes IFRS d'application obligatoire et notamment la norme IFRS 12 concernant les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et la note 3 « Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés » qui expose l'incidence de la première application de l'interprétation IFRIC 21 relative aux taxes.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 30 juillet 2014

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Anne Veaute

Luc Valverde

Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2014

Responsable du rapport semestriel

Philippe Alexandre

Directeur Général de Banque PSA Finance S.A.

Attestation du responsable du rapport semestriel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Banque PSA Finance S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du présent document présente également un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière pendant les six premiers mois de l'exercice de Banque PSA Finance S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des commissaires aux comptes un rapport dans lequel ils indiquent avoir procédé à l'examen limité des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Philippe Alexandre

Directeur Général de Banque PSA Finance S.A.

Le système de management régissant
l'impression de ce document
est certifié ISO14001 : 2004.

